

18

TEXTILES

PORTRAIT DE SECTEUR

TEXTILES

PORTRAIT DE SECTEUR

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 – 96-0288

ISBN 2-550- 24895-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Recherche et rédaction

Mireille Lehoux
Chargée de recherche et rédactrice de
l'étude *Portrait du secteur de formation
Textiles*

Collaboration

René Hirbour
Chargé de recherche et rédacteur de l'étude
Textile primaire et produits textiles

Collaboration spéciale

Alain Gagnon
Enquêteur

Coordination

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Éditique

Denise Lasnier
Agente de secrétariat

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du
Ministère

Sous la responsabilité de

Janine Gomel
Responsable du secteur *Textiles*

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre reconnaissance aux nombreuses personnes actives dans les secteurs du cuir, du textile et de l'habillement ainsi que dans le milieu de l'éducation qui, par leurs renseignements judicieux et leur constante disponibilité, ont facilité la production de ce document.

AVANT-PROPOS

Le secteur de formation Textiles regroupe les champs d'activité liés au cuir, au textile de premières transformations, aux produits textiles et à l'habillement. Dans le secteur manufacturier québécois, l'ensemble de ces industries occupe le premier rang sur le chapitre du volume d'emplois; en 1994, elles créaient près de 95 000 emplois¹.

Au cours des dernières années, le domaine de la mode et du textile a connu des changements d'ordre structurel considérables. La récession sévissant au début des années 90, la mondialisation des marchés et le progrès technologique ont obligé les industries à amorcer un virage important. Celui-ci a eu des effets substantiels sur le rythme et l'organisation du travail, sur les fonctions et, par conséquent, sur les besoins de formation de la main d'oeuvre.

Le portrait du secteur de formation Textiles vise à mettre en lumière les facteurs d'évolution et à vérifier l'adéquation des formations offertes. Dans le présent document, on présente une description actualisée de l'industrie québécoise de la mode et du textile ainsi que des fonctions qu'on y trouve, dans le but de faciliter l'orientation des projets d'élaboration de programmes relatifs à ce secteur. Pour connaître la nature des besoins de formation, nous avons consulté 125 entreprises réparties dans les régions du Québec où ces industries sont le plus fortement implantées.

Le présent document est le résultat d'une recherche approfondie menée auprès des représentants des divers ministères, fédéraux et provinciaux, consacrés aux secteurs industriels en cause ainsi que des organismes parapublics et non gouvernementaux qui s'y rattachent, et surtout, des entreprises québécoises du cuir, du textile et de l'habillement.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Les chiffres d'appel renvoient à la section Références.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

1	PRÉSENTATION DU SECTEUR	1
	1.1 Structure et définition du secteur	1
	1.1.1 Cuir	1
	1.1.2 Textile	3
	1.1.3 Habillement.....	4
	1.2 Aperçu des procédés de fabrication	6
	1.2.1 Cuir	6
	1.2.2 Textile	6
	1.2.3 Habillement.....	7
	1.3 Répartition régionale des établissements.....	8
2	ANALYSE CONTEXTUELLE	11
	2.1 Données conjoncturelles	11
	2.1.1 Cuir	12
	2.1.2 Textile	13
	2.1.3 Habillement.....	14
	2.2 Évolution de la situation internationale.....	17
	2.2.1 Cuir	19
	2.2.2 Textile	20
	2.2.3 Habillement.....	20
	2.3 Changements technologiques.....	21
	2.3.1 Cuir	21
	2.3.2 Textile	22
	2.3.3 Habillement.....	23
	2.4 Perspectives d'avenir	24
	2.4.1 Cuir	25
	2.4.2 Textile	25
	2.4.3 Habillement.....	26

3	FONCTIONS DE TRAVAIL	29
3.1	Métiers et professions	29
3.2	Caractéristiques de la main-d’oeuvre	32
3.3	Conditions d’exercice.....	34
3.4	Évolution des compétences	37
4	MARCHÉ DU TRAVAIL	39
4.1	Répartition des travailleurs	39
4.2	Situation actuelle de l’emploi.....	43
4.3	Prévisions des besoins en main-d’oeuvre.....	48
4.3.1	Cuir et habillement.....	48
4.3.2	Textile	51
4.4	Évolution des emplois	53
5	FORMATION	57
5.1	Programmes offerts et lieux de formation	57
5.1.1	Cuir	58
5.1.2	Textile	59
5.1.3	Habillement.....	60
5.2	Évolution de l’effectif.....	64
5.2.1	Textile	64
5.2.2	Habillement.....	65
5.3	Évolution du placement	71
5.3.1	Textile	71
5.3.2	Habillement.....	72
5.4	Synergie entre le réseau d’enseignement et l’industrie	76
5.4.1	Cuir et habillement.....	76
5.4.2	Textile	78
6	SYNTHÈSE ET AXES DE DÉVELOPPEMENT	79
6.1	Tendances d’évolution	79
6.2	Jonction du travail, de la formation et de l’emploi.....	80
6.2.1	Cuir	83
6.2.2	Textile	83
6.2.3	Habillement.....	84

6.3	Axes de développement	86
6.3.1	Cuir	87
6.3.2	Textile	88
6.3.3	Habillement.....	89
ANNEXE I	MÉTHODE DE CONSULTATION AUPRÈS	
	DES RESPONSABLES DES ENTREPRISES	93
	Questionnaire I.....	95
	Questionnaire II	99
ANNEXE II		101
A)	ENTREPRISES VISITÉES DANS LES SECTEURS	
	DU CUIR ET DE L’HABILLEMENT	101
B)	RENCONTRES AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS D’ASSOCIATIONS,	
	D’ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET PARAGOUVERNEMENTAUX	103
C)	PERSONNES CONSULTÉES	104
RÉFÉRENCES		107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	INDUSTRIES DU CUIR, DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT PAR CODES DE LA CAEQ	2
Tableau II	RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS PAR GROUPES D'INDUSTRIES (1992)	9
Tableau III	IMPORTANCE DES SECTEURS MANUFACTURIERS CUIR, TEXTILE, HABILLEMENT EN 1992	11
Tableau IV	IMPORTANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL MODE - TEXTILE AU QUÉBEC EN 1993	12
Tableau V	DESCRIPTION DES FONCTIONS EN PRODUCTION - CUIR, TEXTILE, HABILLEMENT	30
Tableau VI	DESCRIPTION DES FONCTIONS EN COMMERCIALISATION	32
Tableau VII	TRAVAILLEURS DE LA PRODUCTION EN 1991	33
Tableau VIII	ESTIMATION DE LA RÉMUNÉRATION PAR TYPE D'INDUSTRIES	36
Tableau IX	RÉMUNÉRATION DES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES 251.00 ET 571.00	37
Tableau X	NOMBRE D'EMPLOIS EN PRODUCTION LIÉS À L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DU TEXTILE ET LEUR PROPORTION PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	41

Tableau XI	NOMBRE D'EMPLOIS EN COMMERCIALISATION SELON LA PROFESSION ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	42
Tableau XII	RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'EMPLOIS AU QUÉBEC PAR GROUPES DE PROFESSIONS ASSOCIÉES À L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DU TEXTILE.....	44
Tableau XIII	TAUX DE CHÔMAGE PAR FONCTION (1991).....	47
Tableau XIV	SECTEUR 18 - TEXTILES, PROGRAMMES D'ÉTUDES OFFERTS ET DIPLÔMES.....	58
Tableau XV	ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE EN 1994-1995	61
Tableau XVI	ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (571.00) OFFERTS EN 1994-1995	64
Tableau XVII	INSCRIPTIONS TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00) À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE	64
Tableau XVIII	INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE	65
Tableau XIX	INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (571.00) À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE	66

Tableau XX	INSCRIPTIONS À TEMPS PARTIEL À L'ÉDUCATION PERMANENTE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES (571.00) POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU COLLÉGIAL	67
Tableau XXI	DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE.....	68
Tableau XXII	DIPLÔMÉS À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (571.00).....	69
Tableau XXIII	DIPLÔMÉS À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00).....	72
Tableau XXIV	ÉVOLUTION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE.....	72
Tableau XXV	ÉVOLUTION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL	73
Tableau XXVI	PLACEMENT DES DIPLÔMÉS.....	75

1. PRÉSENTATION DU SECTEUR

1.1 Structure et définition du secteur

Les champs d'activité où s'exercent les métiers et professions visés par le secteur de formation Textiles sont répartis en quatre grands groupes tels qu'ils sont définis dans la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ) : les industries du cuir et des produits connexes; les industries textiles de premières transformations (textile primaire); les industries des produits textiles et les industries de l'habillement. Ces grands groupes se subdivisent en catégories et classes industrielles (voir le tableau I).

1.1.1 Cuir

L'industrie du cuir et des produits connexes correspond au grand groupe 17 de la CAEQ. Elle regroupe les établissements dont l'activité principale est le tannage, le corroyage et l'apprêt du cuir, ainsi que la fabrication de chaussures, de sacs à main, de valises et d'articles divers. Produit intermédiaire, le cuir est vendu à des entreprises de fabrication de différents produits de consommation en cuir. Les principaux utilisateurs de cuir tanné sont les fabricants de chaussures ainsi que les fabricants de gants et de vêtements. Ils représentent respectivement 50 et 25 p. 100 de l'ensemble du marché canadien des articles en cuir tanné².

Dans le présent document, nous mettons l'accent sur l'industrie de la chaussure, qui est de loin le sous-secteur le plus important de l'industrie du cuir et dans lequel se trouvent la grande majorité des emplois liés à la production de biens. Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de bottes, bottes de patins, bottes de ski, chaussures de sport et d'athlétisme, sandales, souliers, mocassins, pantoufles et chaussures d'intérieur. Au Québec, la vitalité de l'industrie du cuir est étroitement liée au sous-secteur de la chaussure.

TABLEAU I INDUSTRIES DU CUIR, DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT PAR CODES DE LA CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC (CAEQ)		
CODES	GRANDS GROUPES ET CATÉGORIES	CLASSES
17 171 1711 1712 1713 1714 1719	INDUSTRIES DU CUIR ET DES PRODUITS CONNEXES Industries du cuir et des produits connexes	Tanneries Chaussures Valises, bourses, sacs à main Accessoires pour bottes et chaussures Autres produits : bracelets, colliers en cuir, etc
18 181 1811 182 1821 1822 1824 1829 183 1831	INDUSTRIES TEXTILES DE PREMIÈRES TRANSFORMATIONS Industries des fibres synthétiques et de filés de filaments Industries des filés et tissus tissés Industries des tissus tricotés	 Fibres synthétiques et filés de filaments Filature et tissage de la laine Filature et tissage du coton Tissage de fibres synthétiques Autres industries des filés et tissus tissés (tissus de fibres de verre, de papier, etc.) Tissus tricotés
19 191 1911 192 1921 193 1931 1932 199 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1999	INDUSTRIES DES PRODUITS TEXTILES Industries du feutre et du traitement des fibres naturelles Industries des tapis, carpettes et moquettes Industries des articles en grosse toile Autres industries de produits textiles	Feutre et traitement de fibres naturelles Tapis, carpettes, moquettes Articles en grosse toile Sacs et poches en matière textile Tissus étroits (rubans, étiquettes) Teinture et finissage à façon de produits textiles Articles de maison en textile Articles d'hygiène en textile Tissus pour armature de pneus Fil en matière textile Autres produits : dentelles, broderie
24 243 2431 2432 2433 2434 2435 244 2441 2442 2443 2444 2445 2446 245 2451 2453 2454 249 2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2499	INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT Industries des vêtements pour hommes Industries des vêtements pour femmes Industries des vêtements pour enfants Autres industries de l'habillement	Manteaux Complets et vestons Pantalons Chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements Confection à forfait de vêtements pour hommes Manteaux et vestes Vêtements de sport Robes Blouses et chemisiers Vêtements de nuit et sous-vêtements Confection à forfait de vêtements pour dames Vêtements pour enfants Sous-vêtements et vêtements de nuit Confection à forfait de vêtements pour enfants Chandails Vêtements professionnels Gants Bas et chaussettes Articles en fourrure Vêtements de base Chapeaux (sauf en fourrure) Autres produits : vêtements de plage, bretelles, ceintures, etc.

1.1.2 Textile

L'industrie du textile constitue l'une des industries les plus complexes du secteur manufacturier, tant par ses procédés que par la diversité de ses produits. Les biens qu'elle fabrique sont utilisés par plus de 150 secteurs différents. Parmi ces secteurs, notons, entre autres, ceux du vêtement (35 p. 100) et des produits pour usages domestiques (45 p. 100) ainsi que les secteurs de l'automobile, de la santé, de l'ingénierie et de la construction, des mines, de la pêche et des forêts.

Cette industrie se compose de deux groupes principaux :

- l'industrie textile de premières transformations (grand groupe 18 de la CAEQ);
- l'industrie des produits textiles (grand groupe 19 de la CAEQ).

Les principaux matériaux produits par l'industrie textile de premières transformations sont les fils et filés de fibres chimiques, de coton, de laine et de filaments, les tissus de laine, les tissus de coton, les tissus de filaments chimiques, les tissus de velours et de peluche, les tissus de dentelle et de toile pour procédé en continu. La vitalité de l'industrie du textile primaire est étroitement liée à celle d'autres secteurs, dont ceux du vêtement, de l'automobile, du meuble et, plus récemment, des textiles à utilisation technique.

L'industrie des produits textiles a aussi une production très diversifiée : produits de santé, de construction, de sport (par exemple, pansements et sacs de couchage), tapis et carpettes, textiles de maison (par exemple, literie et tentures), textile pour l'industrie et autres usages (par exemple, bourre, ouatinage, boyaux, bâches, auvents et filtres). Les principaux marchés sont, selon les produits : vêtements et accessoires, chaussure et maroquinerie, ameublement, construction, matériel de transport, nautisme et articles de sport. Cette industrie comprend donc un grand nombre de sous-secteurs hétérogènes mais interdépendants. Plusieurs entreprises accomplissent l'ensemble des opérations, c'est-à-dire qu'elles ont choisi l'intégration verticale pour la fabrication de leurs produits.

Les activités de teinture, d'impression et d'apprêt, quand elles sont liées à la production des filés et des tissus larges, font partie du groupe des textiles de premières transformations, tandis que lorsqu'elles sont effectuées par des spécialistes qui travaillent à commission ou à forfait, elles relèvent du groupe des produits textiles.

1.1.3 Habillement

L'industrie de l'habillement, grand groupe 24 de la CAEQ, se compose de quatre catégories principales : vêtements pour hommes, vêtements pour femmes, vêtements pour enfants et autres industries de l'habillement.

Ce sont les fabricants de vêtements pour hommes qui ont investi le plus dans l'équipement spécialisé, car leurs produits sont relativement standardisés et les modèles de base changent peu d'année en année. L'industrie des vêtements pour hommes regroupe les établissements dont l'activité principale est la confection de manteaux, de complets et vestons, de pantalons, de chemises, de sous-vêtements et de vêtements de nuit. La mode ouvre de nouvelles avenues du côté du vêtement sport comme du veston déstructuré, mais le complet classique constitue toujours la norme vestimentaire.

L'industrie des vêtements pour femmes peut être divisée en vêtements de dessus (blouses, pantalons, robes, chandails, etc.), vêtements de dessous et d'intérieur (sous-vêtements et vêtements de nuit) et vêtements d'extérieur (manteaux et vestes). Les vêtements de dessus constituent les deux tiers de la valeur du marché total des vêtements féminins³.

L'industrie des vêtements pour enfants regroupe les établissements de confection de vêtements pour fillettes, garçons et bébés selon les tailles établies. Dans la quatrième catégorie, «Autres industries de l'habillement», nous retiendrons, aux fins de notre étude, l'industrie de la fourrure. Cette industrie réunit les entreprises dont l'activité principale est la confection de garnitures et de vêtements de fourrure tels que les manteaux, les chapeaux et les étoles, à partir de peaux apprêtées et teintées.

Nous nous arrêtons brièvement ici sur un secteur qui, s'il ne forme pas une catégorie proprement dite, n'en constitue pas moins un élément propre à l'industrie québécoise de l'habillement : il s'agit des sous-traitants ou des entreprises de confection à forfait. La sous-traitance est une extension de l'industrie du vêtement. Les établissements de confection à forfait de vêtements pour hommes, femmes et enfants possèdent leur matériel de production et effectuent pour le compte d'autres entreprises des travaux de coupe et de couture. Cependant, ils ne sont pas propriétaires des matières premières et des produits finis.

La fonction de production des entreprises de sous-traitance est très développée. Elles sont majoritairement de petites entreprises, 80 p. 100 des établissements ayant moins de 50 employés. Une entreprise de sous-traitance peut :

- être la propriété d'un fabricant et s'occuper de la fonction de production de celui-ci;

- confectionner des vêtements pour des entreprises qui ne possèdent pas d'unités de production;
- produire le surplus de commandes provenant d'entreprises limitées par leur capacité de production;
- proposer des lignes de produits à des chaînes de magasins (*private label*)⁴.

De plus en plus, les fabricants consacrent leur énergie à rechercher des tissus, à concevoir des vêtements et à accroître leurs marchés. En même temps, ils délaissent l'assemblage, dont ils confient une part croissante à la sous-traitance. Ce mouvement de la production vers la confection à forfait s'observe depuis déjà une vingtaine d'années.

Les sous-traitants cherchent à se distinguer par la qualité, la rapidité de livraison et l'excellence du service. Les entrepreneurs en couture sont réputés pour leur grande souplesse d'exploitation. Ils sont en mesure de modifier facilement leurs unités de production et de produire des petites séries pour répondre rapidement à des besoins précis. Le réseau de la sous-traitance est donc un atout considérable pour l'industrie québécoise de la mode.

Selon l'Association des entrepreneurs en couture du Québec (AECQ), plusieurs sous-traitants ont réorienté leur ligne de vêtements vers une production où les critères de qualité sont très élevés, par exemple les vêtements de plein air ou autres vêtements haut de gamme. Dix pour cent des entreprises membres de l'AECQ proposent des lignes de produits aux détaillants, voire aux grandes chaînes de magasins, et apposent les marques de commerce de celles-ci. Cette tendance, liée au «*private label*», s'est accrue depuis deux à trois ans et elle est de plus en plus forte au Québec.

1.2 Aperçu des procédés de fabrication

1.2.1 Cuir

Depuis le début des années 80, le taux de renouvellement des produits s'accroît en même temps que la taille des commandes diminue et que les délais de livraison raccourcissent. Ces exigences ont un effet direct sur les outils de production et sur le niveau de productivité. Pour répondre aux nouvelles contraintes, l'utilisation de l'informatique est de plus en plus répandue : conception assistée par ordinateur, système de découpe informatisée, utilisation de microprocesseurs et d'automates manipulateurs à commande numérique et moulage par injection⁵.

La fabrication d'une chaussure peut comprendre jusqu'à 60 opérations. Les principales étapes sont les suivantes : taille des pièces de l'empeigne et de la doublure, assemblage ou couture de ces pièces pour former l'empeigne, montage (qui comprend le travail sur forme et la fixation de la semelle intérieure), fixation de la semelle extérieure à l'empeigne par piquage, cimentation et moulage, et enfin, préparation de la chaussure pour la vente et la distribution².

1.2.2 Textile

Les fibres naturelles utilisées par l'industrie textile primaire au Canada sont presque toutes importées. Elles sont d'abord transformées en filés qui sont ensuite tissés, tricotés, touffetés, tressés, feutrés ou liés pour devenir tissus. Il arrive que le filé subisse un traitement spécial et soit, par exemple, blanchi, teint, mercerisé ou converti en fil, ficelle, corde ou boyau. Les tissés nécessitent habituellement un blanchiment, une teinture ou toute autre opération de finition. La fabrication de nombreux tissages d'usage domestique (draps, serviettes, tentures, etc.) est la principale activité des usines textiles.

Le processus de production des fibres artificielles comprend l'extrusion des fibres en filaments qui sont ensuite coupés en fibres discontinues ou laissés tels quels. Les fibres discontinues sont travaillées en filés dans l'industrie de la filature, tandis que les filaments peuvent être texturisés dans des industries différentes. Les filés sont tissés ou tricotés de la même façon que les fibres naturelles.

1.2.3 Habillement

La première étape, et peut-être la plus critique, de la confection d'un vêtement est celle de la conception. Les designers créent des modèles de vêtements qui seront fabriqués industriellement. Le processus de mise au point des prototypes implique des activités de recherche, d'analyse (tendances de la mode et des marchés) et de création de styles. Les étapes suivantes dans la confection du vêtement sont l'achat des tissus, le dessin et la gradation des patrons, le placement, le matelassage et la coupe des tissus, la préparation de paquets, la couture, le montage et l'assemblage du vêtement, la finition et l'expédition⁶.

L'informatisation et les progrès de la micro-électronique ont essentiellement touché, au cours des années 80, les opérations précédant l'assemblage, soit l'établissement des plans de production et des patrons, leur gradation, le marquage et la coupe. Les opérations d'assemblage ont été beaucoup moins modifiées. Les machines ne sont pas encore capables de faire seules la manipulation et l'ajustement du tissu pour les opérations de couture⁴.

En revanche, un nouveau système de gestion du travail s'implante de plus en plus, entraînant des changements importants dans l'organisation des opérations d'assemblage. La production modulaire remplace le travail à la chaîne et permet à une équipe de trois à huit personnes de confectionner ensemble un même vêtement. Chacune d'elles conduit de deux à quatre machines différentes, de sorte qu'elles peuvent se remplacer mutuellement pour effectuer une même opération. Le produit final étant le résultat du travail de l'équipe, elles ont de l'information immédiate sur sa qualité, tout en étant capables d'intervenir directement pour résoudre les problèmes, s'il y a lieu⁴. Le système modulaire a aussi comme caractéristique de raccourcir le cycle de fabrication afin de permettre la production de commandes pressantes qui risquent d'être perdues si elles ne sont pas livrées à temps. De cette façon, on peut souvent livrer une commande donnée en quelques jours plutôt qu'en quelques semaines. C'est souvent ce qui fait la différence entre la fidélisation ou la perte d'un client.

Ce système permet ainsi de produire des petites séries de modèles différents avec une diminution du coût des produits en cours et des stocks de produits finis. De plus, l'absence d'un membre de l'équipe peut être compensée par la prise en charge de ses tâches par les autres membres de l'équipe. Enfin, le travail de coopération et la diversité des opérations nécessaires pour la production modulaire motivent davantage le personnel en réduisant la monotonie et en lui donnant des responsabilités accrues pour ce qui touche l'agencement des opérations à effectuer et la qualité du produit⁴. À cause de ses avantages, la production modulaire devient de plus en plus populaire, que ce soit pour les fabricants ou les sous-traitants.

Selon le Centre spécialisé de la mode du Québec, le système de production modulaire est déjà adopté dans 10 p. 100 des entreprises, 30 p. 100 sont en train de le mettre en place et 40 p. 100 des autres entreprises ont des projets en ce sens; dans environ 20 p. 100 des cas, le type de confection ne se prête pas au système modulaire; par exemple, dans la confection industrielle de vêtements pour hommes, on effectue une production à grand volume, planifiée longtemps à l'avance.

Toutefois, ce système comporte plusieurs exigences. Il nécessite des investissements en matériel plus élevés que dans le cas de la production par lots. La main-d'oeuvre doit pouvoir bénéficier de sessions de perfectionnement. Enfin, la direction doit être fermement convaincue des avantages de ce système de production. Ces convictions doivent se traduire par la mise en place d'un esprit de concertation au sein de l'établissement, tant pour les objectifs de production que pour les salaires des personnes en cause⁴.

VÊTEMENTS DE FOURRURE

La confection de vêtements de fourrure comprend les étapes suivantes : achat des peaux, teinture et apprêt, dessin du modèle, appariement des peaux, coupe, couture et finition. Des entreprises spécialisées s'occupent de la teinture et de l'apprêt des peaux. Après le design et l'appariement des peaux, les vêtements sont assemblés par le fabricant ou confiés à des entreprises de sous-traitance spécialisées dans la coupe, la couture et la finition. On estime que ces sous-traitants font partie intégrante du processus de confection et comptent pour les deux tiers des établissements du secteur. La fabrication de vêtements de fourrure constitue une activité pratiquée à petite échelle, c'est-à-dire que chaque vêtement est confectionné séparément et, le plus souvent, en quantité limitée.

1.3 Répartition régionale des établissements

Des données du tableau II, il ressort que la région de Montréal est le pôle stratégique où sont implantées les industries du cuir, du textile et de l'habillement. De fait, en 1992, 56 p. 100 des établissements des secteurs «cuir, textile et habillement» sont situés dans la région administrative de Montréal, où 35 000 travailleurs y sont associés⁷.

Les établissements de l'industrie du cuir sont concentrés dans les régions de Montréal, de Québec et du Bas-Saint-Laurent, où se trouvent 71 p. 100 des 117 établissements. Soulignons qu'à elle seule, la région de Montréal regroupe 53 p. 100 des entreprises manufacturières de ce secteur. L'Estrie et la Montérégie regroupent chacune sept établissements sur leur territoire respectif.

L'industrie textile de premières transformations est concentrée surtout à Montréal et en Montérégie, avec 70 p. 100 des établissements. On constate que sept régions du Québec n'ont aucune entreprise de ce secteur d'activité économique. De fait, aux régions de Montréal et de la Montérégie, s'ajoutent celles de la Mauricie-Bois-Francis, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie quant à la concentration des entreprises.

Dans le secteur des produits textiles, la région de Montréal se démarque des autres régions avec un total de 194 établissements. Dans les régions de la Montérégie, de la Mauricie-Bois-Francis, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, le nombre d'établissements manufacturiers de produits textiles varie de 10 à 37.

RÉGIONS	CUIR	TEXTILE PRIMAIRE	PRODUITS TEXTILES	HABILLEMENT
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0	1	1
Bas-Saint-Laurent	8	2	2	6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	4	8
Québec	13	0	10	35
Chaudière-Appalaches	6	10	16	57
Mauricie-Bois-Francis	5	12	23	117
Estrie	7	10	16	64
Montérégie	7	28	37	108
Montréal	62	61	194	917
Laval	4	1	11	37
Lanaudière	1	1	3	45
Laurentides	2	3	8	24
Outaouais	1	0	1	4
Abitibi	0	0	1	1
Côte-Nord	0	0	1	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0
TOTAL (ensemble du Québec)	117	128	328	1 424

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement annuel des manufactures*, Direction des statistiques sur les industries, Québec, 1995.

La région de Montréal joue indiscutablement un rôle stratégique dans l'industrie de l'habillement au Québec. Celle-ci y est fortement concentrée avec 917 établissements, soit 64,0 p. 100 des entreprises de fabrication de vêtements. Les autres régions où l'on compte des établissements dans le domaine de l'habillement sont, par ordre décroissant, la Mauricie–Bois-Francs (117 entreprises, 8,0 p. 100), la Montérégie (108 entreprises, 7,5 p. 100), l'Estrie (64,0 entreprises, 4,5 p. 100) et la Chaudière-Appalaches (57 entreprises, 4,0 p. 100).

2 ANALYSE CONTEXTUELLE

2.1 Données conjoncturelles

Les industries du cuir, du textile et de l'habillement ont été soumises à une dure concurrence des pays dont les coûts de main-d'oeuvre sont beaucoup plus faibles. Le déclin de ces industries durant les années 70 et 80 s'est accentué au cours de la dernière récession. De 1988 à 1991, environ 37 000 postes ont été abolis dans ces trois industries. On estime qu'après avoir atteint un niveau minimal de 83 000 postes en 1991, ces industries ont repris leur essor et employaient quelque 95 000 travailleurs en 1994¹.

En dépit de ces difficultés, le Québec demeure le leader canadien dans les trois secteurs, fournissant 49,0 p. 100 des emplois dans l'industrie du cuir, 54,6 p. 100 dans l'industrie du textile (textile primaire et produits textiles) et 58,0 p. 100 dans l'industrie de l'habillement. Les tableaux III et IV indiquent l'importance de ces secteurs manufacturiers.

TABLEAU III IMPORTANCE DES SECTEURS MANUFACTURIERS CUIR, TEXTILE, HABILLEMENT EN 1992									
GROUPES D'INDUSTRIES	EXPÉDITIONS ET AUTRES RECETTES M \$			NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS			NOMBRE D'EMPLOIS (salariés de production)		
	Québec	Canada	%	Québec	Canada	%	Québec	Canada	%
Cuir	426	1 050	40	117	250	47	5 127	10 452	49
Textiles primaires	1 587	2 875	55	128	194	66	8 154	14 451	56
Produits textiles	1 548	3 016	51	328	785	42	10 939	20 516	53
Habillement	3 988	6 626	60	1 424	2 137	67	42 630	72 823	58

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement annuel des manufactures, industries manufacturières du Québec 1988-1993*, Statistique Canada, n° 31-203 au catalogue (1992) et CTI n° 17-18-19-24

TABLEAU IV				
IMPORTANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL MODE - TEXTILE AU QUÉBEC EN 1993				
GROUPES D'INDUSTRIES	EXPÉDITIONS		EMPLOIS (total des salariés)	
	M \$ ^e	%	NOMBRE ^e	%
Cuir	430	0,5	5 759	1,3
Textile primaire	1 619	2,0	11 036	2,4
Produits textiles	1 684	2,1	14 736	3,2
Habillement	3 990	4,9	50 468	11,0
TOTAL / mode-textile	7 724	9,5	87 999	17,9
TOTAL / Industries manufacturières	81 253	100,0	459 042	100,0

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Industries manufacturières du Québec 1988-1993*.
e : estimations préliminaires

2.1.1 Cuir

En 1992, les expéditions canadiennes du secteur du cuir étaient de 1,05 milliard de dollars, dont 426 millions au Québec (voir le tableau III). En 1991, la valeur des expéditions manufacturières était de 430 millions; à elle seule, l'industrie de la chaussure représentait les deux tiers (66,9 p. 100) de ce total, soit 288 millions. Celle des autres sous-secteurs s'établissait comme suit : les tanneries, 42 millions (9,8 p. 100); les valises, les bourses et les sacs à main, 50 millions (11,6 p. 100); les autres produits du cuir, 50 millions (11,6 p. 100)⁸.

En 1982, le Québec comptait 193 établissements dans ce secteur, dont 72 étaient liés à la chaussure. En 1992, on en comptait 117, dont 50 associés à la chaussure. Comme le montrent ces données, l'industrie du cuir au Québec a connu de sérieuses difficultés. Celles-ci étaient liées à la levée des quotas sur les chaussures et les bottes, à l'arrivée de substituts tels que les fibres synthétiques et à la présence accrue des importations sur le marché. Les entreprises qui ont survécu au flot des importations n'ont eu d'autre choix que de se moderniser et d'exploiter des créneaux particuliers tels que les bottes d'hiver, de travail ou de pluie et les chaussures haut de gamme⁹. Au Québec, en 1991, l'industrie de la chaussure fournissait de l'emploi à 3 322 personnes. En ce qui a trait au type d'entreprises, 15 p. 100 d'entre elles étaient artisanales (moins de cinq employés), 39 p. 100 étaient petites (5 à 49 employés), 21 p. 100 étaient moyennes (50 à 99 employés) et 25 p. 100 avaient plus de 100 employés⁸.

Après deux années marquées par d'importantes diminutions, la valeur des livraisons de chaussures a augmenté de 3,1 p. 100 pour les neuf premiers mois de 1993. Le Québec maintient sa part de plus de 40 p. 100 des livraisons dans le total canadien. Les exportations québécoises de chaussures ont notamment connu un regain en 1993 : après huit mois, la hausse atteignait près de 30 p. 100. La baisse du dollar canadien contribue à l'accroissement des ventes aux États-Unis, notamment dans le secteur de la chaussure spécialisée et de la botte d'hiver¹⁰. Plusieurs établissements se sont taillé, sur le marché américain, une position solide fondée sur leur bonne réputation de fabricants de produits de qualité, la fiabilité de leur approvisionnement et de leur service¹¹.

Les ventes au détail de chaussures ont recommencé à croître au Canada en 1993. Quant aux importations, qui avaient ralenti durant la récession, elles ont repris de la vigueur à partir de 1992. En cette même année, 63 p. 100 des importations totales de chaussures au Canada provenaient des pays disposant d'une main-d'oeuvre à bon marché; la Chine, la Corée et Taïwan en représentaient 40 p. 100¹². Les livraisons en provenance de ces pays étaient constituées surtout de produits de bas de gamme à empeigne de tissu synthétique, et l'analyse tendancielle de l'évolution des importations démontre la progression constante de ce type de produits⁵. Les chaussures haut de gamme proviennent majoritairement de l'Italie, de l'Espagne et du Royaume-Uni.

2.1.2 Textile

Selon le Bureau de la statistique du Québec, le Québec comptait, en 1992, 456 établissements, soit 47 p. 100 des 979 usines de textile au Canada. Les expéditions québécoises représentaient 53 p. 100 de la production canadienne de textile, avec une valeur de 3,1 milliards de dollars (voir le tableau III).

L'industrie québécoise du textile fabrique une multitude de produits et de matériaux pour une gamme variée d'applications dans l'économie. Elle détient aussi une position fondamentale et stratégique au regard de la mondialisation des marchés. C'est pourquoi la plupart des indicateurs économiques influent grandement sur son évolution et ses perspectives de développement.

En 1993, le secteur québécois du textile retrouve le chemin de la croissance. Plusieurs indicateurs de ce secteur sont en hausse, notamment les livraisons (5,8 p. 100), les exportations (16,4 p. 100), les profits (88,4 p. 100) et les investissements (9,2 p. 100). C'est l'industrie des produits textiles (tapis, literie et textiles techniques) qui enregistre les meilleurs résultats, avec une progression des livraisons de 8,9 p. 100¹⁰. Les entreprises de teinture, de finition et de fabrication de tapis connaissent d'excellents résultats. Les produits intermédiaires et finis à usages techniques représentent plus du

quart de la production québécoise de ce groupe. Le sous-secteur des feutres et non-tissés est particulièrement dynamique.

Les livraisons de l'industrie du textile primaire (fibres, filés et tissus) progressent de 2,7 p. 100 grâce surtout à l'apport du sous-groupe des tissus tricotés. Les exportations de certains sous-secteurs tels les tissus à mailles, les filés et tissus chimiques ainsi que les feutres et toiles pour les industries papetières, connaissent des augmentations importantes vers les États-Unis depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange (ALE). Depuis cette entente, les exportations de tissus tricotés ont presque doublé entre 1991 et 1992.

Comme bien d'autres industries québécoises, celle du textile doit composer avec un marché local où la demande croît faiblement. Les entreprises se tournent de plus en plus vers les marchés d'exportation, principalement les États-Unis. Globalement, les exportations combinées des industries du textile primaire et des produits textiles ont progressé de 25,9 p. 100 en 1992 et s'établissaient à 424,2 millions de dollars. La tendance se poursuit en 1993, la hausse étant de 16,4 p. 100 après huit mois. Malgré ces bons résultats, la balance commerciale demeure très déficitaire. Ainsi, en 1992, les importations se maintenaient à 1,2 milliard.

Selon l'enquête de mi-année (1993) de Statistique Canada sur les intentions d'investissements, les dépenses d'immobilisations du secteur québécois du textile atteindraient 88,8 millions de dollars, en hausse de 9,2 p. 100. La majorité des investissements sont effectués par les entreprises du textile primaire des sous-secteurs des fibres, filés et tissus chimiques, des tissus tricotés ainsi que de la production de lainage et de toiles pour papetiers. Enfin, les dépenses en recherche et développement démontrent la vigueur de l'industrie québécoise par rapport à l'industrie canadienne. Au Québec, ces dépenses ont varié de 15 millions en 1990 à 18 millions en 1993. En 1991, le Québec comptait 20 des 45 entreprises du secteur du textile qui font de la recherche et du développement au Canada.

2.1.3 Habillement

En 1992, les expéditions canadiennes de l'industrie de l'habillement étaient de 6,62 milliards, dont 3,98 milliards au Québec. L'industrie québécoise de l'habillement représente 60 p. 100 des expéditions au Canada. Pour cette même année, le Québec

regroupe 1 424 établissements, ce qui représente 67 p. 100 des entreprises de l'habillement au Canada (voir le tableau III).

Pour l'ensemble de l'industrie de l'habillement en 1991, on comptait 1 581 entreprises québécoises et 97,9 p. 100 d'entre elles étaient des PME. Les entreprises artisanales (moins de cinq employés) étaient au nombre de 378, pour 24 p. 100 de l'ensemble; les petites (5 à 49 employés) se chiffraient à 922, soit 58 p. 100, et les moyennes (50 à 99 employés) totalisaient 248 établissements, pour une proportion de 15 p. 100⁸.

En plus des facteurs économiques, un changement structurel s'est amorcé dans l'industrie de l'habillement. Les magasins de détail possèdent de plus en plus souvent des systèmes d'information sur les ventes. Ceux-ci permettent de connaître en temps réel quels produits quittent les rayons et à quelle vitesse. Ainsi, les commandes sont plus fréquentes et en relation directe avec les ventes. Quelques chaînes ont même installé des systèmes EDI (échange de données informatisées) les reliant par ordinateur à leurs fournisseurs. Grâce à ces systèmes, les grands magasins peuvent communiquer directement avec les fabricants et les importateurs. Ils adaptent plus rapidement leur marchandise en fonction des goûts des consommateurs. Le système permet également d'améliorer les livraisons juste à temps et de réduire les coûts d'exploitation. En réponse à cette tendance, plusieurs fabricants et sous-traitants axent leur production sur des modules de travail autonomes, qui augmentent la flexibilité et diminuent les délais de livraison. Si l'EDI est un outil stratégique, il représente aussi un défi de taille pour l'industrie du vêtement.

Dans cette industrie, l'intégration en amont est négligeable, et presque toutes les entreprises achètent leur filé et leur tissu des usines de textile. Or les fabricants doivent supporter un coût plus élevé pour l'approvisionnement en tissus, car ils importent plus de la moitié de leur matière première¹³. La part des tissus fabriqués au Canada dans la valeur des expéditions atteint 35 à 45 p. 100 pour le secteur de l'habillement. Les fabricants de vêtements ne peuvent compter exclusivement sur les tissus fabriqués au Canada, du fait que les modèles indispensables pour satisfaire la demande des consommateurs ne se trouvent pas en variété suffisante dans les entreprises de textile. Les tissus utilisés dans l'industrie du vêtement sont importés en proportion à peu près égale des pays industrialisés et des pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bon marché. La mise en vigueur des réductions tarifaires en vertu de l'ALE devrait cependant aider les entreprises du vêtement en leur facilitant l'accès au vaste choix de tissus vendus aux États-Unis⁶.

Au cours des dernières années, on a observé que de plus en plus d'entreprises s'efforcent de vendre sur les marchés d'exportation. Parmi les produits qui ont donné les meilleurs

résultats, on relève les vêtements haut de gamme pour dames, les survêtements d'hiver, une certaine catégorie de vêtements haut de gamme pour hommes, les vêtements pour enfants et les vêtements de travail. La culture d'entreprise de ce secteur s'est modifiée en profondeur au cours des dernières années. Les produits sont de meilleure qualité et la promotion de l'image s'est intensifiée. Les stratégies des entreprises, qui suivent les dernières tendances des marchés, visent à élargir les frontières. Après des percées aux États-Unis, celles-ci s'orientent maintenant vers les marchés latino-américain et européen, le Moyen-Orient et le Japon.

L'industrie de l'habillement donne à l'heure actuelle de bons signes de redressement. En 1993, l'industrie a investi près de 232,5 millions de dollars en immobilisations et réparations pour moderniser et agrandir ses unités de production. En cette même année, on a noté une augmentation des livraisons manufacturières de 1,3 p. 100, alors qu'elles avaient diminué en 1991 et 1992. Durant les neuf premiers mois de 1994, elles ont enregistré une hausse de 2,2 p. 100 de leur valeur. La production québécoise de vêtements représente maintenant plus de 60 p. 100 de la production canadienne. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, les exportations québécoises sont en forte progression. Depuis 1990, elles ont plus que doublé en valeur. Le sous-secteur des complets et vestons pour hommes enregistre les meilleurs résultats sur les marchés étrangers, avant tout aux États-Unis.

Au Québec, l'industrie des vêtements féminins employait, en 1991, 14 368 travailleurs à la production dans 765 établissements. Cent soixante-quinze de ces établissements, ou 22 p. 100, étaient de taille artisanale, c'est-à-dire qu'ils employaient moins de cinq personnes, alors que 511 d'entre eux, ou 67 p. 100, employaient entre 5 et 49 personnes⁸. On y trouvait aussi des ateliers de production dirigés par des designers. Les entreprises québécoises livraient, en 1992, pour 1,2 milliard de dollars de vêtements pour femmes. Leurs exportations, destinées pour la majorité aux États-Unis, s'élevaient à 53 millions.

Pour les 119 fabricants québécois de vêtements pour enfants, les ventes au détail se chiffraient à 530 millions⁸. Les entreprises québécoises de la mode enfantine se caractérisent par leur dynamisme et par leur capacité à établir la réputation de leurs griffes ou de leurs marques de commerce. Elles ont établi des réseaux de distribution solides, qui se traduisent par leur présence importante dans les magasins de détail¹⁴. De 1988 à 1994, la proportion des vêtements pour enfants dans les livraisons totales de l'industrie de l'habillement n'a cessé de croître, passant de 9 à 14 p. 100.

Le sous-secteur de la fourrure comptait au Québec, en 1991, 122 entreprises qui employaient 452 travailleurs à la production⁸. Il s'agit pour la plupart de petites entreprises artisanales, dont 63 p. 100 emploient moins de cinq personnes, 23 p. 100 emploient de cinq à neuf personnes et 14 p. 100 emploient de 10 à 49 personnes. Ses

expéditions totalisent 50 millions de dollars, soit 55 p. 100 de la production canadienne. Montréal regroupe environ 75 p. 100 des emplois du secteur, et Toronto 20 p. 100¹⁵. L'industrie des vêtements de fourrure est fortement axée sur l'exportation. Selon Statistique Canada, les exportations canadiennes de produits de fourrure se sont accrues de 24 p. 100 en 1993 : elles ont atteint une valeur de 70 millions. Cette tendance s'est maintenue au cours des six premiers mois de 1994, avec une croissance de 15 p. 100 par rapport au premier semestre de 1993. Les États-Unis comptent pour 80 p. 100 du marché de l'exportation. Pour les deux premiers trimestres de 1994, ce marché affiche une croissance de 35 p. 100. Les ventes au Japon ont augmenté de 22 p. 100 pour la même période¹⁶. Selon Industrie, Sciences et Technologie, de 60 à 65 p. 100 de la production se concentre dans les créneaux moyen et haut de gamme du marché des vêtements de fourrure. Ce sous-secteur a connu des transformations importantes au cours des dernières années, notamment dans la conception et la mise en marché de ses produits; ainsi, il répond mieux aux tendances de la mode et aux goûts des consommateurs¹⁴.

2.2 Évolution de la situation internationale

Souvent, l'opinion publique associe les secteurs du textile et de l'habillement à une industrie désuète qui périclité, et dont la concurrence étrangère ne fera qu'une bouchée. Pourtant, comme on l'a démontré dans la section précédente, la réalité est tout autre.

Dans le textile, la restructuration industrielle, le progrès technologique lié aux fibres et aux techniques de fabrication ainsi que la fragmentation des marchés ont ensemble fait naître une concurrence entièrement nouvelle. Pour un nombre croissant de produits, la production de masse et les salaires peu élevés ne procurent plus le même avantage concurrentiel qu'auparavant. Maintenant axée sur les techniques nouvelles et les marchés, l'industrie est de plus en plus caractérisée par la commercialisation par créneau de ses produits. D'où une structure changeante de la production et du commerce, et de nouvelles conditions de succès sur le marché international.

Le commerce mondial de vêtements, quant à lui, a presque triplé de 1980 à 1990, passant de 41,9 à 113,4 milliards de dollars. En 1989, les principaux courants de ce commerce s'effectuaient des pays en voie de développement vers les pays industrialisés soit 41 p. 100 du total des exportations, et entre les pays industrialisés avec une part de 35 p. 100 du commerce mondial. Il faut remarquer que parmi les quinze principaux pays exportateurs de vêtements, se trouvent des pays industrialisés dont l'Italie, l'Allemagne et la France; ceux-ci offrent les plus hauts salaires de l'industrie mondiale de l'habillement⁴.

La capacité d'exportation d'un pays n'est pas nécessairement liée au salaire horaire moyen payé dans l'industrie. La capacité concurrentielle est liée non seulement aux coûts de production, où les salaires moyens sont déterminants, mais également à la capacité de créer ou de pénétrer un créneau de produits à plus forte valeur ajoutée. Pour ce genre de production, le prix n'est pas le facteur le plus important dans les critères d'achat; ce sont plutôt la qualité, le design, les délais de livraison et le service. De plus, comme les stocks sont réduits et que les quantités par modèle sont moindres, il est avantageux de faire produire localement. Nous observons donc une tendance à rapatrier la confection de vêtements au Québec.

Cependant, le créneau des produits bas de gamme est principalement occupé par les produits importés des pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bon marché et celui des produits haut de gamme par les produits importés des pays industrialisés. Les produits américains sont également présents sur le marché canadien et cette tendance devrait se poursuivre avec le plein établissement de l'espace commercial nord-américain. Les États-Unis sont maintenant le troisième fournisseur étranger de vêtements au Canada, après Hong Kong et la République populaire de Chine et avant la Corée du Sud et Taïwan. Les importations en provenance des États-Unis constituent 12 p. 100 de la valeur des importations canadiennes de vêtements. Par ailleurs, plusieurs entreprises québécoises ont réussi une percée importante sur le marché américain. Dans les secteurs en cause, la balance commerciale canadienne avec les États-Unis est positive bien que l'industrie américaine soit près de dix fois plus forte que l'industrie canadienne et que les salaires payés au Canada soient plus élevés. L'industrie québécoise a doublé ses exportations de 1990 à 1992, celles-ci atteignant alors 162 millions de dollars⁴.

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Le contexte dans lequel évoluent les industries de la mode et du textile est susceptible de changer considérablement au cours des prochaines années à la suite de la signature d'importants accords internationaux de libre-échange. Ces accords pourraient même bientôt, si l'on en juge par le désir manifesté par d'autres pays d'Amérique du Sud et centrale de s'y joindre, être étendus à des zones encore plus vastes. Par exemple, le 11 décembre 1994, les premiers ministres de 34 pays ont signé une entente de principe sur l'Accord de libre-échange des Amériques.

L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1989, prévoit la disparition graduelle de tous les tarifs douaniers d'ici 1998. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de l'ALENA, depuis janvier 1994, profitera sans doute largement aux industries du textile et de l'habillement, en raison de l'adoption de règles plus restrictives qui hausseront le contenu nord-américain des produits échangés entre le Canada, les

États-Unis et le Mexique. En effet, les règles d'origine de l'ALENA portant sur les vêtements, les tissus et les filés ont accru les exigences de contenu régional convenues dans l'ALE. Pour le moment, le Canada a pu accroître les contingents d'exportation de textiles et de vêtements bénéficiant de tarifs préférentiels vers les États-Unis, afin de tenir compte de la dépendance de sa production pour les matières premières importées de pays situés hors de la zone du libre-échange¹⁴.

L'industrie du vêtement (client important de l'industrie textile, en particulier au Québec) a augmenté de façon spectaculaire ses exportations aux États-Unis et cette progression se poursuivra grâce à l'ALE. Les augmentations ont été respectivement de 26 p. 100, 34 p. 100 et 60 p. 100 pour les trois premières années de l'Accord. Dans le cas des vêtements, les règles de triple transformation de l'ALENA stipulent que le fil, le tissu et le produit fini doivent être originaires de l'Amérique du Nord pour que le produit soit exempt de douanes. Cette disposition devrait susciter des investissements dans la transformation de matières premières et entraîner ainsi une plus grande offre de produits textiles locaux¹⁴.

L'Accord multifibre (AMF) constitue, pour les industries de la mode et du textile, une dérogation aux règles normales du GATT. L'AMF autorise les pays signataires à négocier des restrictions quantitatives relativement aux importations de produits textiles et de vêtements en provenance de pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bon marché. Le Canada impose ainsi des quotas aux importations lorsque celles-ci causent, comme par le passé, un préjudice sensible aux producteurs canadiens. Quelque 85 p. 100 des importations de vêtements du Canada font l'objet de quotas, d'où l'importance de l'AMF. Ces accords sont des mesures protectionnistes temporaires qui seront abolies en l'an 2003, au moment de l'intégration de ce secteur aux règles normales du GATT.

2.2.1 Cuir

Deux grandes tendances sur le marché mondial des articles en cuir ont eu d'importantes répercussions sur l'industrie canadienne du tannage. La première a trait à l'utilisation croissante de tissus synthétiques (comme le vinyle) ou naturels (comme le coton) ainsi que de semelles synthétiques dans la fabrication de chaussures. La deuxième tendance est la présence accrue des pays nouvellement industrialisés, notamment la République de Corée, Taïwan et la Chine, dans les sous-secteurs du tannage et de la fabrication d'articles en cuir².

2.2.2 Textile

Au cours des dix à quinze dernières années, l'industrie textile internationale, qui avait déjà atteint sa pleine maturité et employait une nombreuse main-d'oeuvre, est devenue un secteur manufacturier dont la recherche pour des techniques avancées est dynamique. Au coeur de cette transformation, se trouvait l'augmentation graduelle de la concurrence. Un nombre croissant de nouveaux producteurs de textile, qui bénéficiaient d'une main-d'oeuvre peu coûteuse, d'une capacité de production de masse et de conditions d'exportation favorables, exerçaient des pressions jamais vues sur les producteurs traditionnels en Europe et en Amérique du Nord.

À mesure qu'augmentait la part du marché prise par les importations et que déclinait celle des fabricants de vêtements des pays industrialisés, la demande pour ces tissus diminuait. Les producteurs de ces pays se voyaient alors contraints de réduire leur production de filés et de fibres. Par ailleurs, les fabricants de vêtements des pays industrialisés commencèrent à acheter des tissus des producteurs de masse des pays en voie de développement. L'industrie du textile primaire était donc doublement pénalisée.

L'adoption de l'AMF a permis de déroger aux règles habituelles du GATT en négociant des contingents bilatéraux d'importation de textiles et de vêtements. À l'heure actuelle, le Canada a conclu 27 accords bilatéraux restreignant la concurrence avec des pays en voie de développement.

2.2.3 Habillement

Nous assistons à l'émergence de firmes nouvelles orientées vers la production de modèles distinctifs de qualité. Elles sont responsables de la récente progression des exportations. Parmi celles-ci, il y a des entreprises solides qui ont consacré des ressources afin d'accéder au marché international. Il se trouve aussi des entreprises, dirigées par des designers, qui exportent et contribuent à la reconnaissance nationale et internationale de la mode conçue et fabriquée au Québec¹⁷.

L'industrie québécoise de l'habillement fait face à deux importantes tendances internationales, soit la mondialisation des échanges commerciaux et les nouvelles conditions du marché. Les changements de l'environnement concurrentiel, soit le démantèlement éventuel de l'AMF et la disparition des quotas à l'importation des textiles et des vêtements sur une période de huit ans, touchent l'industrie de l'habillement. La

libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle internationale force les fabricants à réorienter leur production vers des produits à forte valeur ajoutée.

Selon les membres du Comité d'étude des liens créateurs de mode–manufacturiers, devant la croissance des importations et l'expansion des marchés d'exportation, l'industrie s'en remettra de plus en plus à la création pour conserver une part raisonnable du marché canadien. La création, en plus d'accroître considérablement la valeur ajoutée d'un produit, peut aussi devenir une source d'emplois spécialisés intéressante, notamment dans les domaines de la conception assistée par ordinateur, de la commercialisation, des relations publiques et des arts graphiques. On considère que «la convergence du design comme forme d'art et stratégie industrielle est le pivot de la concurrence et de la réussite sur le marché international^{15a}».

VÊTEMENTS DE FOURRURE

L'industrie de la fourrure est bien implantée dans les créneaux de produits moyens et haut de gamme du marché mondial de la mode, lesquels sont considérés comme rentables et moins sensibles aux variations de prix que les créneaux de produits bas de gamme. Toutefois, l'intensification de la concurrence, surtout sur le marché américain, a incité l'industrie à accorder plus d'importance au style et à l'originalité de ses produits. Selon Industrie, Sciences et Technologie, l'industrie canadienne de la fourrure possède un savoir-faire et une expérience de premier plan en matière de commercialisation à l'étranger. Elle jouit d'une grande visibilité et s'est dotée de matériel publicitaire de prestige ainsi que de stratégies de commercialisation efficaces, fondées sur la qualité et la diversité de ses produits¹⁵.

2.3 Changements techniques

En ce qui a trait à la nouvelle technologie associée à la production, plus de la moitié des entreprises consultées (58 p. 100) se sont dotées de matériel ultramoderne en robotique et en informatique (voir l'annexe I). Les sous-sections suivantes décrivent la situation des industries pour chacune des catégories à l'étude.

2.3.1 Cuir

La fabrication de chaussures est une activité qui nécessite beaucoup de main-d'oeuvre. Les techniques utilisées dans l'industrie sont surtout traditionnelles, exception faite des améliorations que l'on apporte régulièrement aux machines et à l'aménagement des installations pour réduire les coûts de la main-d'oeuvre et les frais généraux. Toutefois, cette industrie s'est lancée dans la mise en place de systèmes informatisés de gestion et

de contrôle de la production, ce qui a des effets positifs sur l'ordonnement de la production, les livraisons et le niveau des stocks. De plus en plus de fabricants tirent également parti des innovations techniques les plus récentes comme la conception et la fabrication assistées par ordinateur ou certaines formes de fabrication robotisées¹¹.

Deux innovations techniques importantes ont marqué la production dans l'industrie de la chaussure. La première est le moulage des plastiques par remplissage, qui permet de fabriquer des bottes d'hiver et des bottes de pluie à moindre coût. La deuxième est le montage par injection de la semelle sur l'empeigne, procédé surtout utilisé pour les bottes de travail, les bottes d'extérieur et les chaussures pour enfants. Ces deux procédés de fabrication exigent des investissements élevés; on en perfectionne constamment les techniques afin d'améliorer la qualité, d'incorporer des plastiques de différentes couleurs ou densités et d'accélérer le processus de fabrication¹¹.

2.3.2 Textile

Les progrès techniques ont permis l'accélération de la production de filés et de tissus, l'amélioration des procédés de texturisation et de teinture ainsi que la mise au point de produits et de matières composites pouvant répondre à des besoins précis. L'utilisation des micro-ordinateurs a permis d'étendre l'automatisation des procédés et, en même temps, de leur donner plus de souplesse. Alors que les économies d'échelle exigeaient jadis une production de masse, il est maintenant possible de fabriquer économiquement de plus petites quantités de haute qualité d'un nombre croissant de produits.

À l'instar de nombreuses industries où le changement technique a modifié la nature des marchés et la dynamique de la concurrence, l'industrie textile doit s'adapter aux exigences d'un nouveau contexte. Les entreprises qui veulent faire la transition avec succès doivent non seulement relever les défis techniques, mais également se doter de l'ensemble optimal de compétences en gestion, en commercialisation et en techniques nécessaires pour profiter pleinement des possibilités. À cette fin, elles doivent se donner des stratégies de commercialisation qui mettent l'accent sur de nouvelles compétences en matière de conception et d'étude de produits, de perfectionnement des procédés et de soutien technique général.

2.3.3 Habillement

L'adaptation des entreprises du Québec aux pressions concurrentielles dépend de leur capacité de produire de multiples petites séries diversifiées dans un court délai de livraison, tout en respectant des normes de qualité supérieure. Dans cette perspective, l'instauration de systèmes de production modulaire semble être un élément important.

Pour composer avec un environnement en évolution et répondre aux attentes des consommateurs, le fabricant doit produire de plus petites séries qui nécessitent une plus grande capacité dans la conception des lignes de produits et une meilleure flexibilité dans la production. Il s'ensuit une utilisation accrue des techniques de conception, de fabrication et de contrôle de production, une réorganisation du processus de production et des méthodes de travail, une restructuration de l'entreprise et, souvent, une révision du style de gestion du personnel¹⁸.

Les industriels du secteur sont conscients de la nécessité d'investir dans la modernisation des techniques et des approches de production. Les techniques clés - par exemple, la conception, la fabrication assistées par ordinateur (CAO-FAO) ou encore les tables de coupe numérisées reliées à des appareils de conception informatisés, les processus de production en modules et les programmes de qualité totale - se multiplient dans les entreprises. Toutefois, la complexité des procédés de couture rend leur automatisation passablement plus lente. L'industrie a enregistré des progrès dans certaines opérations de production en grandes séries, principalement dans la confection de vêtements pour hommes. L'adoption de nouvelles techniques accélérera la restructuration de l'industrie en vue d'en arriver à de plus grandes économies d'échelle. Les procédés de confection exigeront encore beaucoup de main-d'oeuvre⁶.

Les changements techniques, dont principalement l'implantation de l'informatique, modifient progressivement le profil de l'industrie du vêtement, qu'il s'agisse de gradation et traçage par micro-ordinateur, d'implantation de logiciels de temps prédéterminé permettant une meilleure planification ou de machines à coudre automatisées. Ces changements, associés aux nouvelles approches des équipes de travail modulaire en remplacement des traditionnelles chaînes de montage, redéfinissent actuellement les paramètres de ces industries. La viabilité de l'industrie de l'habillement dépend essentiellement de l'adoption de ces nouveaux procédés au sein des entreprises⁴.

VÊTEMENTS DE FOURRURE

Comme la production de vêtements de fourrure se caractérise par des opérations à petite échelle, qui nécessite beaucoup de main-d'oeuvre et par un personnel spécialisé, les possibilités d'automatisation sont limitées. Les techniques employées demeurent relativement simples. En conséquence, les entreprises ont peu investi dans la modernisation de leurs usines ou dans l'achat de nouveau matériel¹⁵.

2.4 Perspectives d'avenir

La nouvelle technologie et l'évolution de la structure des marchés font ressortir l'importance stratégique des ressources humaines. Les techniques utilisées en industrie sont relativement homogènes dans le monde entier. Les dernières innovations en matière de machines, d'équipement et de logiciels sont également accessibles à tous les concurrents. C'est pourquoi l'obtention d'un avantage concurrentiel n'est plus liée exclusivement à l'intégration de nouvelles techniques. C'est plutôt l'acquisition de la capacité d'utiliser le potentiel de systèmes de fabrication nouveaux et souples selon l'évolution des marchés qui devient rapidement la clé du succès. Il est très important que l'industrie accroisse sa capacité de gestion stratégique pour assurer sa viabilité dans un monde de plus en plus concurrentiel. Cette capacité doit s'axer sur des compétences en conception ou en commercialisation des produits et en génie des procédés, de même que dans les différentes fonctions techniques qui les sous-tendent.

Sur le marché intérieur, les entreprises sont exposées à une intensification de la concurrence des produits importés. Les pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bon marché continueront à accroître leurs exportations dans un avenir prévisible, quoique à un rythme plus lent. En conséquence, plusieurs fabricants se sont engagés dans un processus d'adaptation à l'évolution du contexte international; ils tirent parti des nouvelles possibilités offertes par l'ALE sur le marché américain, et dans d'autres pays industrialisés lorsque les tarifs y ont fait l'objet de réductions multilatérales⁶.

Le gouvernement du Québec a adopté une stratégie dite de «grappes industrielles». Celle-ci vise à créer une synergie ayant un effet multiplicateur sur le développement économique. L'industrie de la mode et du textile a été reconnue comme un des groupes industriels importants sur lesquels se fonde cette stratégie¹⁴. La grappe mode-textile est associée principalement aux industries du textile, du cuir et de l'habillement ainsi qu'à la production de biens de consommation tels que les accessoires, l'orfèvrerie, les produits de toilette et les cosmétiques. À ces activités se greffent les industries de soutien, parmi

lesquelles on trouve les designers, les fabricants de matériel, les grossistes, les détaillants et tous les services connexes à l'industrie.

À partir des axes d'intervention entérinés en mars 1992 par la Table des décideurs de la grappe industrielle mode-textile, sept comités sectoriels ont été formés, dans le but de stimuler le dialogue entre les différents intervenants de l'industrie de l'habillement : textile, vêtements pour hommes et dames, mode enfantine, sous-traitance, fourrure, cuir et chaussures ainsi que les concepteurs de produits. Par là, on souhaite entre autres choses, amener les compétiteurs à se connaître et à amorcer un début de collaboration¹⁹. Ces comités sectoriels ont également participé à la préparation du Plan d'action de la grappe, qui fut adopté en novembre 1993 par la Table des décideurs¹⁷. La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), par sa direction de l'intervention sectorielle et territoriale, est associée aux travaux de cette grappe sous l'angle du développement de la main-d'oeuvre.

2.4.1 Cuir

Dans des gammes particulières de produits, entre autres celles des bottes d'hiver et des chaussures de travail, plusieurs entreprises occupent une place solide sur le marché intérieur et accroissent leurs exportations tant aux États-Unis que dans de nombreux autres pays. Ainsi, dans le secteur des bottes d'hiver habillées et tout-aller, l'industrie de la chaussure s'est établie une solide réputation pour la qualité, le style et l'approvisionnement de ses produits, réputation sur laquelle les fabricants misent pour se lancer sur les marchés internationaux¹¹.

Pour le cuir, l'ALENA impose une règle de double transformation : le cuir, la matière première et le produit fini doivent avoir été transformés dans la zone de l'entente. Ainsi, l'accès au marché américain est préservé pour les producteurs locaux et même, dans la plupart des cas, amélioré. En effet, les contingentements des produits non conformes aux règles d'origine ont été augmentés¹⁴.

2.4.2 Textile

Le Québec cherche en particulier à attirer des fabricants de tissus de gammes supérieures utilisant des techniques avancées. Le sous-secteur des tissus chaîne et trame, par exemple, présente d'excellentes perspectives puisque l'industrie souffre d'une pénurie d'approvisionnement dans les tissus mode haut de gamme. Par ailleurs, les nouvelles règles de libre-échange nord-américain laissent entrevoir des possibilités particulièrement intéressantes dans les secteurs des fibres et des filés.

Selon le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST), les textiles techniques destinés aux applications industrielles (matériaux d'isolation, revêtements de sols et géotextiles) ou autres (produits médico-hospitaliers, produits de loisirs, du bâtiment, de l'agriculture, du transport, du génie civil, etc.) devraient connaître une forte croissance (de 10 à 15 p. 100 pour les cinq prochaines années) et offrir d'excellentes perspectives pour l'exportation. Les applications novatrices de matériaux industriels et de techniques de fabrication de pointe peuvent procurer des avantages concurrentiels durables sur le marché international. Sur ce marché en croissance rapide, on trouve des occasions d'effectuer des transferts technologiques et de conclure des alliances stratégiques qui viendraient faciliter la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux processus. De plus, l'industrie a accès à des installations de recherche et à des programmes gouvernementaux qui appuient les stratégies d'investissements centrées sur l'exploitation commerciale des résultats de la recherche et du développement - par exemple, le Centre des technologies textiles.

Le sous-secteur de la fibre de verre prend aussi de l'expansion. On pourra investir dans la fabrication de tissus de renfort pour les matériaux composites et de toiles à haut rendement. La chimie macromoléculaire est aussi un domaine intéressant si l'on tient compte de la demande croissante de non-tissés polymériques et de textiles imprégnés de résines qu'on peut utiliser comme matériaux substitués dans les applications requérant légèreté, anticorrosion et durabilité. Les techniques de pointe liées à l'utilisation des poudres recèlent aussi du potentiel pour les spécialistes en ce domaine.

Selon les analystes du MICST, l'expansion de l'industrie québécoise des textiles d'habillement et de maison doit passer par l'exportation afin de compenser la faible demande locale. Par ailleurs, les perspectives générales de développement de l'industrie se trouvent davantage dans les marchés locaux et étrangers des textiles à usages techniques.

2.4.3 Habillement

La modification des règles commerciales s'inscrit dans un contexte qui se caractérise par le relâchement des mesures protectionnistes en faveur de la libéralisation internationale des échanges de biens. Au cours de ce processus, les parts de marché seront de moins en moins réservées à l'industrie canadienne de façon artificielle et devront être conservées grâce à des avantages concurrentiels réels que les fabricants québécois ont ou auront acquis⁴.

Plusieurs entreprises québécoises ont connu des difficultés au cours des dernières années. La diminution de la demande a touché surtout les fabricants de produits bas de gamme. Cette restructuration forcée de l'industrie n'a pas été néfaste pour tous. Au cours de cette

période, plusieurs ont maintenu et même accru leurs ventes grâce à l'élargissement de leur marché. Ils ont soit augmenté l'étendue de leur gamme, en ajoutant de nouvelles lignes de produits, soit fait l'acquisition de firmes ou pénétré de nouveaux territoires. Avec une réponse favorable à l'introduction des nouvelles techniques de production, certains concepts de gestion, basés sur une nouvelle organisation du travail et sur la qualité totale, font leur chemin au sein de l'industrie⁴. La modernisation du matériel de production et l'amélioration de l'organisation du travail font partie du processus de différenciation. D'autres facteurs contribuent à accentuer la différenciation, soit le design des vêtements, la particularité et la qualité des produits, le soutien publicitaire, la notoriété de la marque de commerce, le renouvellement des collections, la rapidité et la ponctualité des livraisons, le renouvellement et le fractionnement des commandes, etc.⁴.

Il devient de plus en plus évident que l'industrie est mieux positionnée en matière de concurrence dans la diversification des modèles associés aux tendances internationales. C'est surtout dans la fabrication de produits de gammes supérieures que se situe l'avenir de l'industrie de l'habillement plutôt que dans la production à bas coût et à grand volume³. D'ici huit ans, l'industrie de la mode québécoise se trouvera seule face à la concurrence internationale, en particulier celle des pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bon marché. Si elle veut bénéficier de la proximité du marché américain et des avantages de l'ALENA, et mieux faire concurrence aux Européens, elle doit se tailler une place sur les marchés mondiaux, avec des produits de qualité supérieure offrant un design distinctif. C'est un défi pour une industrie plus encline à adapter des styles qu'à en créer de nouveaux¹⁹. Elle devra en outre avoir recours à des techniques de commercialisation plus dynamiques si elle veut que le secteur demeure une source importante d'emplois et d'exportations.

VÊTEMENTS DE FOURRURE

Le 1^{er} janvier 1989, tous les tarifs douaniers touchant le commerce des fourrures entre le Canada et les États-Unis ont été éliminés en vertu des dispositions de l'Accord de libre-échange conclu entre ces deux pays. Le commerce des vêtements de fourrure avec les États-Unis est donc totalement libre. La Communauté économique européenne (CEE), pour sa part, impose un tarif de 6 p. 100 aux importations de fourrures canadiennes, ce qui n'est pas considéré comme une barrière importante¹⁵.

Dans l'ensemble, l'industrie canadienne des vêtements de fourrure soutient la concurrence des autres pays industrialisés, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers. Bien qu'ils disposent des produits, de l'image de marque, de la capacité et de l'expérience nécessaires pour conserver leur position sur le marché international, les fourreurs canadiens pourraient faire face à une intensification de la concurrence dans l'avenir. Celle-ci pourrait se traduire par une grande pénétration des marchés canadien et américain par les pays nouvellement industrialisés¹⁵. Pour consolider sa position, l'industrie de la fourrure compte sur le design. M^{me} Ysabel Trujillo, directrice des communications du Conseil canadien de la fourrure, voit la situation ainsi : «Comme nos fabricants ne peuvent rivaliser avec les Asiatiques sur le plan de la main-d'oeuvre, ils ont compris que leur avenir passe par des produits bien distinctifs. Sur ce chapitre, les projets se multiplient. On vend de moins en moins de produits de base et de plus en plus d'articles de moyen et haut de gamme, où la marge bénéficiaire est plus généreuse¹⁶».

3 FONCTIONS

3.1 Métiers et professions

Au cours de l'enquête téléphonique menée en décembre 1994 et en janvier 1995 auprès des représentants des industries du cuir, du textile et de l'habillement, nous avons recensé les fonctions en production et en commercialisation exercées dans ces établissements. Le tableau V présente les emplois liés à la production des groupes d'industries mentionnés précédemment. Les titres d'emplois sont associés aux codes de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP). Nous avons ensuite appliqué la correspondance des codes et appellations de la Classification nationale des professions (CNP). Au total, dix-huit appellations d'emplois de production reliées à une catégorie CNP ont été retenues.

Le tableau VI présente les emplois en commercialisation mentionnés par des représentants de l'industrie. Au total, huit appellations d'emplois liées à une catégorie CNP ont été retenues.

Dans le secteur de formation Textiles, quatre études préliminaires portant sur des fonctions associées aux activités de service ont été faites récemment :

- | | |
|---|------|
| · Nettoyage à sec et entretien de vêtements | 1993 |
| · Confection sur mesure et retouche | 1994 |
| · Cordonnerie | 1994 |
| · Coupe et confection de vêtements «façon tailleur» | 1994 |

Afin d'éviter la duplication de données, celles qui sont traitées dans ces études ne seront pas réutilisées ici. Précisons cependant que les résultats de ces études préliminaires seront pris en considération au moment de l'élaboration du document d'orientation qui suivra le présent document.

TABLEAU V DESCRIPTION DES FONCTIONS EN PRODUCTION CUIR, TEXTILE, HABILLEMENT			
CNP	TITRE	CCDP	TITRE
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée	8273-110	Maître teinturier Technicien en colorant des textiles
2233	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication	2117-130 2117-268 2165-238	Technicien-spécialiste des textiles Technicien en textiles Technicien en génie industriel
5243	Ensembleurs/ensembleuses de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs/conceptrices artistiques	3313-130 3313-134 3313-142 3313-146 3313-162 3313-178	Fourreur-modéliste Modéliste en vêtements Modéliste en chaussures Modéliste en textiles Dessinateur de mode féminine Modéliste de sacs à main
5245	Patronniers/patronnières du textile, du cuir et de la fourrure	8551-118 8551-122 8551-126 8551-142	Patronnier Patronnier de chaussures Modificateur de patrons Traceur de patrons
6682	Repasseurs/repasseuses et presseurs/presseuses	6165-120 6165-126 6165-199	Conducteur de repasseuse - tunnel à vapeur Repasseur à la machine Presseur
7342	Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses	8550-142 8553-110 8553-114 8553-142 8553-146 8553-178 8555-110	Contremaître de tailleurs Tailleur de vêtements sur mesure Tailleur en confection Couturier Couturière Préparateur d'échantillons de vêtements Maître-fourreur
7343	Cordonniers/cordonnières et fabricants/fabricantes de chaussures	8561-110 8561-114 8561-154	Bottier Cordonnier Teinturier de chaussures
9216	Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits textiles	8260	Surveillant/contremaître des préparateurs de fibres textiles, des fileurs, des tordeurs, des bobineurs et renvideurs de produits textiles; des tisseurs, des tricoteurs de tissus ou de vêtements, des blanchisseurs, des teinturiers, des finisseurs et des calandriers de textiles
9225	Surveillants/surveillantes dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	8550	Surveillant/contremaître des travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
9441	Conducteurs/conductrices de machines de préparation de fibres textiles et de filés	8261 8263 8265	Préparateur de fibres textiles Fileur et tordeur de fibres textiles Bobineur et renvideur de fibres textiles

DESCRIPTION DES FONCTIONS EN PRODUCTION CUIR, TEXTILE, HABILLEMENT (Suite)			
CNP	TITRE	CCDP	TITRE
9442	Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres conducteurs/conductrices de machines textiles	8267 8271 8279	Tisseur et tisserand Tricoteur Travailleur en textile tels les conducteurs de machine à faire le matelassé, du feutre, des tapis, etc.
9443	Teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles	8273 8275	Blanchisseur et teinturier de produits textiles Finisseur et calandreur de produits textiles
9444	Contrôleurs/contrôleuses, trieurs/trieuses et échantillonneurs/échantillonneuses de produits textiles	8276	Contrôleur, vérificateur, essayeur, trieur et échantillonneur de produits textiles
9451	Conducteurs/conductrices de machines à piquer	8555-122 8555-124 8563-114 8563-124 8563-125 8563-126	Finisseur de vêtements de fourrures Opérateur de machine à coudre pour la fourrure Conducteur de machine à piquer Conducteur de machine à surfiler Conducteur de machine à piquer le cuir Piqueur à la machine
9452	Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir	8551-130 8551-138 8551-150 8551-162 8553-190 8555-114	Coupeur de patrons Coupeur de pièces de chaussure Coupeur de feutre à la machine Coupeur à la main Marqueur de vêtements Coupeur de fourrures
9454	Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	8566-122 8566-126 8566-130	Contrôleur Finisseur de vêtements Contrôleur de vêtements
9616	Manoeuvres des produits du textile	8278 8279	Manoeuvre et travailleur assimilés tels les aides ourdisseurs et les aides blanchisseurs Travailleur du textile tels les ouvriers à la bobineuse et les plieurs de tissu
9619	Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	8568 8569	Manoeuvre de la confection de l'assemblage et de la réparation d'articles en textiles, fourrure et cuir tels les manoeuvres de fabrique de chaussures et les finisseurs à la main Travailleur spécialisé dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en cuir et en fourrure tels les couseurs à la main et les presseurs de vêtements

Sources : EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions : tables de conversion*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, Ottawa, 1993, 400 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions : classification et définitions*, tome 1, CCDP, Ottawa, 1971.

TABLEAU VI DESCRIPTION DES FONCTIONS EN COMMERCIALISATION			
CNP	TITRE	CCDP	TITRE
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	4131-126	Commis au prix de revient
1471	Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	4153-110 4153-114 4153-126	Commis aux importations Commis à l'exportation Commis à l'expédition
1474	Commis aux achats et à l'inventaire	4155-122 4155-146	Commis aux achats Commis aux inventaires
6233	Acheteurs/acheteuses des commerces de gros et de détail	5191-110	Acheteur
6411	Représentants/représentantes des ventes non techniques, vente en gros	5133-110 5133-199	Agent commercial Voyageur de commerce
6421	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses, vente au détail	5133-134	Représentant de commerce en vêtements et autres produits textiles
6481	Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/conseillères mondaines et autres conseillers/conseillères en soins personnalisés		Conseiller mode
6681	Personnel de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec	6163-110	Nettoyeur à sec

Sources : EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions : tables de conversion*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, 1993, 400 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions : classification et définitions*, tome 1, CCDP, 1971.

3.2 Caractéristiques de la main-d'oeuvre

Le tableau VII présente la répartition de la main-d'oeuvre pour les emplois de production par groupes d'industries. Dans le secteur manufacturier, les industries du cuir, du textile et de l'habillement sont de loin les plus importants employeurs de la main-d'oeuvre féminine. En 1991, l'ensemble de l'industrie manufacturière emploie 25 p. 100 de femmes comparativement à 38 p. 100 dans l'industrie du textile, 55 p. 100 dans l'industrie du cuir et 78 p. 100 dans l'industrie de l'habillement.

TABLEAU VII								
TRAVAILLEURS DE LA PRODUCTION EN 1991								
	CUIR		TEXTILE		HABILLEMENT		ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	2 158	55	7 126	38	33 774	78	82 599	25
Hommes	2 180	45	11 675	62	9 756	22	245 151	75
TOTAL	4 338		18 801		43 530		327 750	

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques économiques : profil du secteur manufacturier au Québec*, 1994, 243 p.

Dans l'industrie du textile, la main-d'oeuvre féminine occupe principalement les postes dans les activités liées à l'inspection et aux tests (59 p. 100), les activités de bobinage et de dévidage (56 p. 100), de filage et de retordage (51 p. 100). Dans les postes de contremaître, les femmes représentent 22 p. 100 de l'effectif (Statistique Canada, recensement 1991). Pour les industries de la chaussure et de l'habillement, la main-d'oeuvre féminine occupe la majorité des emplois dans les fonctions de production telles que le piquage à la machine, la finition et les emplois connexes²⁰.

La main-d'oeuvre vieillissante est un des problèmes fréquemment cités par les membres du secteur de l'habillement; 20 p. 100 des travailleurs de ce secteur auraient plus de 45 ans comparativement à seulement 12 p. 100 dans l'industrie textile⁴. Nous n'avons aucune donnée quantitative pour l'industrie du cuir; cependant, à plusieurs reprises, les représentants de ce secteur nous ont signifié que la main-d'oeuvre y est âgée et ont déploré l'absence de relève dans les ateliers de production.

Une autre caractéristique de la main-d'oeuvre de l'industrie de l'habillement - précisons qu'il s'agit surtout de femmes qui ont toujours travaillé dans ce secteur et principalement de piqueuses à la machine -, c'est que ce groupe est constitué en grande partie d'immigrantes, peu scolarisées et éprouvant des difficultés avec la langue française²¹. Antérieurement, l'ensemble de la production s'effectuait par lots; les opérations étaient routinières et souvent, le langage n'était pas un facteur déterminant étant donné les rapports limités avec les autres couturières industrielles. Mais, avec le changement organisationnel qu'a entraîné le système modulaire (nécessitant une communication continue à l'intérieur d'un module de production), une polyvalence dans la maîtrise de l'équipement et l'ajout de responsabilités font en sorte que les compétences exigées dès l'engagement se sont accrues.

En général, les employeurs dans le secteur de l'habillement ont appris à traiter avec une situation où une main-d'oeuvre formée est rare et ils reconnaissent que, dans les faits, l'essentiel de la formation se fait en entreprise et à leurs frais. Ils ne jugent pas cette situation idéale, mais ils n'ont pas le temps d'attendre qu'elle change, notamment en ce qui a trait au poste de piqueur à la machine (CNP 9451). Par ailleurs, pour les postes de patronnier (CNP 5245), un diplôme d'études professionnelles ou un diplôme d'études collégiales est demandé; ce dernier est également exigé pour les postes de designer (CNP 5243).

Dans l'industrie textile, le diplôme d'études collégiales est normalement exigé pour les fonctions de contremaître et de technicien. Pour les groupes de professions liées à la préparation de fibres textiles et de filés (CNP 9441), pour les tisseurs, tricoteurs et autres conducteurs de machines textiles (CNP 9442), les teinturiers et finisseurs de produits textiles (CNP 9444), une des conditions d'engagement est d'être titulaire d'un diplôme d'études secondaires. Cependant, une période de formation en cours d'emploi est donnée; sa durée varie selon la complexité des procédés ou des machines à conduire.

Dans l'industrie de la mode et du textile, peu d'établissements comptent une grosse équipe en commercialisation. Parfois, une ou deux personnes (le directeur des ventes et un adjoint) constituent le service. Elles travaillent avec des agents indépendants répartis dans différents points stratégiques du marché (Toronto, Ottawa, Vancouver, New York, etc.) ou avec des acheteurs des grandes chaînes de distribution. Quelques entreprises ont cependant des équipes plus importantes comprenant des représentants à leur emploi. Certaines d'entre elles sont aussi représentées par des agents dans les marchés plus éloignés ou moins développés.

3.3 Conditions d'exercice

Dans l'industrie textile, le personnel doit posséder la capacité de travailler dans le bruit constant des machines. Ces métiers de production se pratiquent le plus souvent dans un cadre concret et organisé, où le travail est routinier, et ils correspondent à une tâche précise. Par ailleurs, selon les nouvelles formes d'organisation du travail, l'industrie textile vise à réduire les titres d'emploi. Certaines entreprises ont établi dans leur restructuration trois catégories d'emplois en production : les aides-opérateurs, les opérateurs et les chefs d'équipe.

Actuellement, dans l'industrie québécoise de l'habillement, quatre décrets régissent les conditions de travail. Ces décrets ont des champs d'application précis : confection pour hommes, confection pour dames, chemise pour hommes et garçons, gant de cuir.

La production modulaire «comprime» le système de production et de division des tâches qui s'exerçaient autrefois à la grandeur de l'établissement. Dorénavant, une équipe prend en charge une partie ou la totalité du processus de confection du produit grâce à la polyvalence du travail des membres du groupe. Les classifications d'emplois des différents décrets ne correspondent donc pas à la réalité d'une production modulaire où les travailleurs ont des tâches à la fois enrichies par des responsabilités accrues concernant la qualité, et élargies par l'exécution d'un plus grand nombre d'opérations. Ce type de production exigeant des investissements initiaux en équipement plus élevés, l'entreprise peut chercher à les amortir par une utilisation plus intense. En outre, les délais de livraison relativement courts étant l'un des atouts de ce système, les entreprises doivent pouvoir bénéficier d'horaires de production moins limités que ceux qui existent actuellement⁴. Pour ces raisons, les décrets sont actuellement contestés par l'Institut des manufacturiers du vêtement mode du Québec (IMVQ), l'Association des entrepreneurs en couture du Québec (AECQ) et l'Association des manufacturiers de mode enfantine (CAMA).

L'habillement est le secteur économique où la création de nouveaux produits est le plus fort. De deux collections annuelles, on est maintenant passé à quatre, cinq et même plus. Une collection est une ligne de produits qui est renouvelée pour une période particulière. La fréquence des collections varie selon la nature des marchés et les stratégies des entreprises : pour la fourrure, un cycle par an; pour la chaussure, deux cycles par an; pour le textile, deux cycles par an; pour l'habillement, deux à huit cycles par an²².

Dans l'industrie de la chaussure et du vêtement, il y a une période dans l'année où les effectifs dans les ateliers sont réduits au minimum; cette période s'étend habituellement de la mi-décembre jusqu'au début du printemps. Cependant, les ventes étant de moins en moins marquées par deux saisons, il devrait se produire un meilleur étalement de l'activité de production et une utilisation plus optimale de la main-d'oeuvre. L'accélération de ce phénomène devrait diminuer l'instabilité de l'emploi associée à la production cyclique.

SALAIRES

Les industries de la mode et du textile sont généralement perçues comme un secteur fournissant des emplois mal rémunérés. Les données du tableau VIII nous permettent de rectifier jusqu'à un certain point cette perception. L'industrie du textile offre les salaires les plus élevés parmi les trois secteurs d'activité économique observés. Les salaires horaires moyens pour les travailleurs à la production dans les secteurs du cuir et de l'habillement sont plus bas comparativement à l'ensemble des industries manufacturières. Cependant, si nous comparons pour l'année 1994, le salaire moyen des secteurs du commerce de détail (7,95 \$), celui des services d'hébergement et de restauration (7,73 \$)

et le taux horaire normatif (6,00 \$), les salaires de travailleurs de l'industrie du cuir et de l'habillement sont supérieurs.

TABLEAU VIII ESTIMATION DE LA RÉMUNÉRATION PAR TYPE D'INDUSTRIES TRAVAILLEURS À LA PRODUCTION	
INDUSTRIES	JANVIER 1994 (\$)
Cuir	9,04
Textile primaire	12,77
Produits textiles	10,46
Habillement	9,35
Industries manufacturières	14,65

Source : Statistique Canada. *Emploi, gains et durée du travail*, n° 72-002 au catalogue.

Devant les pressions exercées par la concurrence étrangère, certaines firmes ont recours au travail à domicile non déclaré. Il semble que plus les charges sociales et salariales augmentent, plus les fabricants ont recours à cette forme de travail⁴. Il y aurait de plus en plus de travail «au noir» dans le sous-secteur du vêtement pour dames, où les salaires sont actuellement les plus élevés dans l'industrie de l'habillement (taux horaire minimal de 9,25 \$ pour les conducteurs de machines à piquer).

Le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) a colligé les données en ce qui a trait aux salaires moyens des personnes diplômées des programmes en techniques du textile et en industrie de la mode (tableau IX). Les salaires des techniciens en textile sont supérieurs à ceux des techniciens en industrie de la mode. Le SRAM précise que le salaire initial supérieur pour les techniciens en textile était de 19,60 \$. Les travailleurs spécialisés et les techniciens engagés dans l'industrie du textile reçoivent une rémunération supérieure à celle de ceux de l'industrie de la mode.

TABLEAU IX RÉMUNÉRATION DES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES 251.00 ET 571.00	
PROGRAMMES	SALAIRE HORAIRE INITIAL* (\$)
Design de mode	850
Gestion de la production du vêtement	980
Commercialisation de la mode	920
Techniques du textile (finition)	1300

Source : SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Guide pratique des études collégiales au Québec*, 1995, 434 p.

* La collecte de données a été effectuée fin 1993-début 1994. Salaire horaire au seuil d'entrée sur le marché du travail.

3.4 Évolution des compétences

Autrefois morcelée à l'extrême, l'organisation du travail a subi de profonds changements. Le régime de spécialité et d'indépendance dans l'organisation et la gestion du travail ne convient plus dans le nouveau contexte technologique et concurrentiel. Les travailleurs de la production ont maintenant des fonctions de contrôle sur des machines exigeant plus de compétences et plus de polyvalence. Dans le textile, par exemple, de 30 à 40 p. 100 des travailleurs passeront de la fonction de conducteur à celle de surveillant d'équipement. Essentiellement, cela veut dire que les compétences seront non plus manuelles, mais conceptuelles et d'analyse : on doit comprendre l'ensemble du fonctionnement pour en tirer le maximum. Le mouvement vers l'organisation et la gestion collégiales du travail exige également des travailleurs de la production qu'ils soient plus souples et capables de comprendre le processus de production dans son ensemble. Nous assistons à un changement en profondeur des habitudes de travail et des conditions d'exercice du métier²³.

Les changements découlant de l'adoption de l'ALÉNA, entre autres la règle de la triple transformation, entraîneront encore des modifications des tâches des travailleurs qui auront à intégrer des notions sur les nouvelles techniques implantées et les concepts de gestion de la qualité. L'intégration des normes ISO est de plus en plus présente dans les entreprises.

On remarque, dans le groupe d'industries à l'étude, que les postes de superviseur et de contremaître sont en mutation. L'approche privilégiée est celle de la médiation; elle exige des compétences supplémentaires en gestion des ressources humaines. Le profil du conducteur de machine à piquer a changé pour ce qui est de l'autonomie, de la responsabilité, de la souplesse et de la polyvalence. Les postes de travail en confection sont en majorité occupés par des femmes. Elles doivent maîtriser plus d'une seule opération lorsqu'elles travaillent en production modulaire. De plus, elles doivent être en

mesure de contribuer à toutes les étapes de la confection du vêtement et d'assurer la qualité du produit, ce qui nécessite une communication interpersonnelle au sein de l'équipe. Les autres compétences nécessaires dans un système de production modulaire sont d'être capable de poser un diagnostic et d'appliquer les méthodes de résolution de problèmes. Compte tenu des nouvelles responsabilités attribuées à l'équipe et du rendement demandé, les couturières industrielles doivent être en mesure de bien résister au stress.

En ce qui concerne l'industrie de la mode, les employeurs souhaitent engager des designers ayant un sens artistique, de la polyvalence, des habiletés techniques et surtout, des personnes en mesure de respecter les échéances et les exigences de la production. Les techniciens en gestion de la production de vêtements doivent posséder de bonnes aptitudes en gestion et en communication ainsi qu'avoir une bonne résistance au stress.

Aux techniciens en commercialisation de la mode, les employeurs demandent un sens aigu du marketing et de la mise en marché^{18a}. Les autres qualités recherchées chez ces personnes sont la souplesse et la polyvalence. Étant donné la distribution très flottante des tâches et la multiplicité des activités de mise en marché, les candidats doivent pouvoir travailler en équipe, toucher un peu à tout ce qui concerne la promotion du vêtement et faire preuve d'un grand sens de l'initiative. Ils doivent, par ailleurs, connaître les marchés, la mode, les tissus, les tendances, les goûts et les besoins de consommateurs.

Soulignons que dans l'industrie de l'habillement, le travail pluridisciplinaire des personnes responsables du design et de la commercialisation est une réalité pour plusieurs fabricants. La courte durée du cycle de vie des produits impose une étroite relation entre toutes les fonctions de l'entreprise.

4 MARCHÉ DU TRAVAIL

L'importance relative des industries du cuir, du textile et de l'habillement, en ce qui a trait aux emplois, est deux fois plus grande au Québec que dans le reste du Canada. En effet, comme le présente le tableau III au chapitre 2, 54 p. 100 des emplois sont concentrés au Québec. Selon les plus récentes données disponibles, en 1993, ces industries représentaient 18 p. 100 de l'ensemble des emplois manufacturiers québécois²⁴.

4.1 Répartition des travailleurs

En 1975, le secteur du cuir représentait au Québec 3,1 p. 100 de l'emploi manufacturier; cette proportion a baissé à 1,3 p. 100 en 1993 (voir le tableau IV). Les établissements qui sont demeurés en place ont consolidé leurs opérations et augmenté la productivité de leurs usines. L'industrie de la chaussure se classe toujours parmi les sous-secteurs à forte densité de main-d'oeuvre. En 1991, l'industrie du cuir et des produits connexes comptait 4 838 emplois manufacturiers, dont 3 322 (69 p. 100) liés à l'industrie de la chaussure, 701 (15 p. 100) dans la confection de valises, bourses et sacs à main, et 180 (4 p. 100) associés aux tanneries²⁴.

Parmi les sous-groupes de l'industrie textile de premières transformations, celui des filés et tissus tissés est le plus important pour ce qui est des effectifs; sur les 8 244 emplois, 5 900 sont liés à cette catégorie, soit 72 p. 100. En ce qui a trait à l'industrie des produits textiles, les trois sous-secteurs suivants regroupent plus de 62 p. 100 de l'effectif : tapis, carpettes et moquettes; teinture et finissage de textiles; articles de maison en textile.

L'industrie de l'habillement occupe très nettement le premier rang dans les quatre groupes observés. L'emploi se répartissait comme suit, dans les principales classes, en 1991 : vêtements pour dames, 14 368 personnes; vêtements pour hommes, 12 991; vêtements pour enfants, 4 192; autres vêtements comme les vêtements de travail, de base, les articles en fourrure et les maillots de bain, 11 979. Ces chiffres incluent les travailleurs à domicile. On établit généralement un rapport variant de 3:1 à 4:1 entre le nombre d'emplois en entreprise et les emplois à domicile, ce qui signifierait que de 10 882 à 14 510 personnes travaillaient à domicile, selon les données de 1991⁴.

Les données compilées dans le tableau X présentent la répartition des professions associées au portrait du secteur de formation Textiles. Selon les membres de l'industrie, les groupes d'emplois de manoeuvres ne nécessitent pas, au moment de l'engagement, de qualification particulière; ils n'ont donc pas été retenus aux fins de notre recherche. Les données indiquent la répartition des professions et le nombre d'emplois dans les secteurs d'activité économique de l'industrie manufacturière de la mode et du textile. Ces

professions sont présentées dans un ordre décroissant dans les secteurs étudiés comparativement à l'ensemble des secteurs d'activité économique du Québec.

D'entrée de jeu, nous remarquons que neuf groupes de professions travaillent à plus de 80 p. 100 dans les industries de la grappe mode-textile. Les conducteurs de machines à piquer (CNP 9451) sont à 90 p. 100 engagés dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'étude. Comme dans le cas de ces conducteurs, nous constatons le caractère transversal d'autres fonctions dans l'industrie du textile et de l'habillement; par exemple, les surveillants (CNP 9216 et 9225). Il en est de même des tisseurs et tricoteurs (CNP 9442) et des teinturiers (CNP 9443, à l'exception du groupe 17).

Outre les secteurs décrits au tableau X, notons que les modélistes (CNP 5243), les tailleurs et les couturiers (CNP 7342), les repasseurs et les presseurs (CNP 6682) et les conducteurs de machines à piquer (CNP 9451) sont aussi présents dans les secteurs d'activité économique suivants : le commerce de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie (53); le commerce de détail de chaussures, vêtements, tissus et filés (61); les services personnels et domestiques (97); ces trois secteurs sont liés à la grappe industrielle mode-textile. Les modélistes et les piqueurs à la machine représentent toutefois moins de 5 p. 100 de l'effectif québécois dans les secteurs mentionnés précédemment. On trouve 16 p. 100 de l'effectif des tailleurs et des couturiers de même que 30 p. 100 des repasseurs et des presseurs dans le secteur des services personnels. Enfin, certains modélistes en vêtements (CNP 5243) et patronniers (CNP 5245) sont associés au secteur des services aux entreprises (77).

Les données quantitatives soulignées et en caractères gras représentent les six groupes de professions dominantes occupés par le plus grand nombre de travailleurs pour chacune des catégories d'activités à l'étude. Dans l'industrie du textile primaire et des produits textiles, les six professions dominantes sont les suivantes : conducteurs de machines à piquer (CNP 9451), conducteurs de machines de fibres textiles (CNP 9441), tisseurs et tricoteurs (CNP 9442), contrôleurs, trieurs et échantillonneurs (CNP 9444), teinturiers et finisseurs (CNP 9443) ainsi que surveillants (CNP 9216).

TABLEAU X NOMBRE D'EMPLOIS EN PRODUCTION LIÉS À L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DU TEXTILE ET LEUR PROPORTION PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE								
CNP	PROFESSIONS	17 Cuir	18 Textile primaire	19 Produits textiles	24 Habillement	Total 17-18-19-24	TOTAL QUÉBEC	(%)
9451	Conducteurs de machine à piquer	<u>1 625</u>	<u>405</u>	<u>1 455</u>	<u>22 330</u>	25 815	30 585	84
9225	Surveillants dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	<u>225</u>	30	70	980	1 305	1 530	85
9441	Conducteurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés	10	<u>905</u>	<u>475</u>	285	1 675	1 955	85
9442	Tisseurs, tricoteurs et autres conducteurs de machines textiles	0	<u>1 305</u>	<u>915</u>	<u>1 185</u>	3 405	3 985	85
9444	Contrôleurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	10	<u>535</u>	<u>510</u>	870	1 915	2 270	84
9216	Surveillants dans la transformation des produits textiles	20	<u>415</u>	<u>560</u>	635	1 630	1 970	83
5245	Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	45	0	35	615	695	870	80
9452	Coupeurs de tissu, de fourrure et de cuir	<u>445</u>	65	255	<u>1 845</u>	2 610	3 280	80
9454	Contrôleurs et essayeurs dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	<u>165</u>	85	60	<u>1 145</u>	1 455	1 815	80
9443	Teinturiers et finisseurs de produits textiles	45	<u>460</u>	<u>890</u>	695	2 090	2 745	76
7342	Tailleurs, couturiers, fourreurs	<u>310</u>	80	345	<u>8 740</u>	9 475	15 815	60
6682	Repasseurs et presseurs	10	45	70	<u>1 895</u>	2 020	3 985	51
5243	Ensembleurs/ensemblières de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs/conceptrices artistiques	25	40	50	1 050	1 165	3 145	37
7343	Cordonniers et fabricants de chaussures	<u>530</u>	0	0	20	550	1 680	33
2233	Techniciens en génie industriel de fabrication	10	30	25	75	140	1 720	8
2211	Techniciens en chimie appliquée	0	150	140	30	320	7 305	4

* Arrondissement aléatoire des nombres.

Source : STATISTIQUE CANADA. *Population active occupée, recensement de 1991 selon les secteurs d'activité (CTI-80) et les professions (CNP-4)*, DREE, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

Dans l'industrie du cuir et de l'habillement, quatre des six groupes de professions dominantes sont communs, soit les conducteurs de machines à piquer (CNP 9451), les coupeurs (CNP 9252), les contrôleurs et les essayeurs (CNP 9454), les tailleurs et les couturiers (CNP 7342). Pour l'industrie de l'habillement, s'ajoutent les tisseurs et les tricoteurs (CNP 9442), les repasseurs et les presseurs (CNP 6682). Quant à l'industrie du cuir, le groupe des surveillants (CNP 9225), les cordonniers et les fabricants de chaussures joignent les fonctions les plus occupées.

CNP	PROFESSIONS	17 Cuir	18 Textile primaire	19 Produits textiles	24 Habille- ment	53 Commerce de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	61 Commerce de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	97 Services personnels et domestiques	TOTAL QUÉBEC
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	80	190	265	805	280	715	410	56 095
1471	Expéditeurs et réceptionnaires	145	150	410	1 660	505	370	80	19 195
1474	Commis aux achats et à l'inventaire	15	15	75	240	120	200	10	9 125
6233	Acheteurs des commerces de gros et de détail	30	35	25	155	80	445	0	6 355
6411	Représentants des ventes non techniques, vente en gros	70	105	280	805	935	550	165	35 775
6421	Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	100	100	130	1 470	775	23 730	875	119 790
6481	Conseillers imagistes, conseillers mondains et autres conseillers en soins personnalisés	0	0	0	45	10	150	130	725
6681	Personnel de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec	10	10	20	100	0	15	2 135	5 910

* Arrondissement aléatoire des nombres.

Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 1991, données à partir de l'enquête sur la population occupée.

Le tableau XI présente la répartition des emplois en commercialisation. Aux activités économiques décrites précédemment, s'ajoutent celles des groupes 53, 61 et 97.

La fonction d'acheteur (CNP 6233) est particulièrement importante dans le secteur de l'habillement. C'est principalement dans ce secteur que l'on trouve les plus forts volumes d'emplois liés à la commercialisation en ce qui concerne les secteurs étudiés. Les postes de commis à la comptabilité (CNP 1431), de commis aux achats et à l'inventaire (CNP 1474), de représentants de ventes non techniques (CNP 6411) occupés dans l'industrie de la mode et du textile, représentent moins de 10 p. 100 de l'effectif par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité économique au Québec.

4.2 Situation actuelle de l'emploi

RÉPARTITION RÉGIONALE

Le tableau XII présente la répartition régionale de quatorze groupes de professions par ordre décroissant d'effectif pour l'ensemble des industries du cuir, du textile et de l'habillement. Ces données de 1991 font ressortir que la région dans laquelle se trouve le plus grand nombre d'emplois est celle de Montréal.

Les cinq régions dans lesquelles on trouve le plus de travailleurs sont Montréal-Centre avec 30 435 (40 p. 100) emplois, la Montérégie avec 11 980 (16 p. 100) emplois, la Mauricie-Bois-Francs avec 7 270 (10 p. 100) emplois, l'Estrie avec 5 940 (8 p. 100) emplois et la région de Chaudière-Appalaches avec 5 340 (7 p. 100) emplois. Les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais ont pour chacune d'entre elles moins de 600 travailleurs, soit moins de 1 p. 100 de l'effectif de l'industrie manufacturière de la mode et du textile.

	9451 Conducteurs de machines à piquer	7342 Tailleurs couturiers fourreurs	9442 Tisseurs tricoteurs et autres conducteurs	9452 Coupeurs de lissu, cuir et fourrure	9443 Teinturiers et finisseurs de produits textiles	6882 Repasseurs et presseurs	9444 Contrôleurs trieurs et échantillonneurs de produits textiles	9441 Conducteurs de machines de fibres textiles	9216 Surveillants dans la transformation des produits textiles	9454 Contrôleurs essayeurs dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	9225 Surveillants de la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	5243 Modélistes en vêtements et concepteurs artistiques	5245 Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	7343 Cordonniers et fabricants de chaussures	TOTAL PAR RÉGION
Gaspésie – Îles- de-la- Madeleine	40	70	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	140
Bas-Saint- Laurent	270	170	15	10	0	30	15	0	10	15	15	10	0	45	605
Québec	745	745	0	120	20	160	20	0	15	65	75	125	50	155	2295
Chaudière- Appalaches	2330	1725	150	20	60	180	200	190	120	105	130	45	10	75	5340
Estrie	2750	1010	360	135	145	265	160	345	205	180	140	70	15	160	5940
Montérégie	3740	2805	60	350	620	635	660	585	430	255	180	405	90	265	11980
Montréal- Centre	13570	4310	1525	1990	1235	1830	705	400	615	695	635	1885	445	595	30435
Laval	1775	760	190	295	95	155	65	45	130	70	140	210	95	75	4100
Lanaudière	1230	1090	85	125	65	160	45	0	75	65	35	120	35	10	3140
Laurentides	1115	775	135	100	55	180	65	65	95	90	95	100	85	70	3025
Outaouais	145	155	15	10	10	55	0	0	10	0	0	85	0	15	500
Abitibi- Témiscamingue	25	65	10	0	10	15	0	0	0	0	0	20	0	15	160
Mauricie-Bois- Francs	2630	1840	530	125	120	300	325	300	265	275	85	25	35	115	7270

TABLEAU XII															
RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'EMPLOIS AU QUÉBEC PAR GROUPES DE PROFESSIONS ASSOCIÉES À L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DU TEXTILE															
	9451 Conducteurs de machines à piquer	7342 Tailleurs couturiers fourreurs	9442 Tisseurs tricoteurs et autres conducteurs	9452 Coupeurs de lissu, cuir et fourrure	9443 Teinturiers et finisseurs de produits textiles	6882 Repasseurs et presseurs	9444 Contrôleurs trieurs et échantillonneurs de produits textiles	9441 Conducteurs de machines de fibres textiles	9216 Surveillants dans la transformation des produits textiles	9454 Contrôleurs essayers dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	9225 Surveillants de la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	5243 Modélistes en vêtements et concepteurs artistiques	5245 Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	7343 Cordonniers et fabricants de chaussures	TOTAL PAR RÉGION
Saguenay-Lac- St-Jean	175	225	0	0	10	20	10	10	0	0	0	45	0	50	545
Côte-Nord	35	55	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	10	15	130
Nord-du Québec	10	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25
Ensemble du Québec (arrondissement aléatoire)	30585	15815	3985	3280	2745	3985	2270	1955	1970	1815	1530	3145	870	1680	75630
Total des emplois des secteurs 17, 18, 19 et 24	27405	9475	3405	2610	2090	2020	1915	1675	1630	1455	1305	1165	695	550	57395

Source : STATISTIQUE Canada, Recensement 1991.

Dans l'industrie du cuir, le groupe des cordonniers et des fabricants de chaussures est en nombre important dans la région de Montréal-Centre avec 595 (35 p. 100) emplois, la Montérégie avec 265 (16 p. 100) emplois, l'Estrie avec 160 (10 p. 100) emplois ainsi que les régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent avec 200 (12 p. 100) emplois.

Pour ce qui est des 30 585 conducteurs de machines à piquer, tous secteurs industriels confondus, 13 570 (44 p. 100) se trouvent dans la région de Montréal, 3 740 (12 p. 100) en Montérégie, 2 750 (9 p. 100) en Estrie, 2 630 en Mauricie–Bois-Francs et 2 330 (8 p. 100) dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les modélistes sont fortement concentrés dans la région de Montréal avec 1 885 (60 p. 100) emplois, suivie de la Montérégie avec 405 (13 p. 100) emplois, Laval avec 210 (7 p. 100) emplois et Québec avec 125 (4 p. 100) emplois. Les patronniers sont fortement représentés dans les régions mentionnées dans la phrase précédente.

Les taux de chômage décrits au tableau XIII sont basés sur le recensement de la population active en 1991 pour chaque groupe de professions de la Classification nationale des professions (CNP). Les taux de chômage élevés sont le signe d'une situation de restructuration dans l'industrie de la mode. Actuellement, l'industrie en est à l'étape de la consolidation et on note un nouvel essor du secteur en ce qui a trait aux emplois. Les travailleurs le plus durement frappés par le chômage sont les coupeurs de tissu, le taux atteignant 19,9 p. 100. Pour les conducteurs de machine à piquer, le taux de chômage est de 16,8 p. 100. Les autres métiers où le taux de chômage est élevé sont ceux des repasseurs et des presseurs (16,6 p. 100), ainsi que des contrôleurs et essayeurs (17,3 p. 100).

Selon l'Union internationale des ouvriers et des ouvrières du vêtement pour dames (UIOVD), les presseurs membres sont passés de 1 200 en 1978 à 74 en 1994; de ces derniers, seulement 58 travaillent. Ce métier semble être particulièrement affecté par les changements dans l'industrie. Un autre poste où l'on perçoit des difficultés est celui de coupeur dans l'industrie de l'habillement : en 1994, 1 500 membres de l'UIOVD étaient en attente d'emploi, sur une période de 24 mois; leur moyenne d'âge était de 47 ans.

Selon la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) de Montréal, il y eut, au cours de l'année 1993, 714 personnes mises à pied dans le secteur de l'habillement. De ce groupe, 225 personnes (31,5 p. 100) se sont inscrites pour recevoir des services du Comité de reclassement à entrée continue (CREC) pour le secteur vêtement. Sur ces 225 personnes, la main-d'oeuvre immigrante est largement représentée et les femmes forment 77 p. 100 du groupe, 71 p. 100 n'ont pas terminé leur secondaire et 29 p. 100 sont analphabètes fonctionnelles. La main-d'oeuvre qui possède le moins de compétences est la plus sujette à subir des mises à pied et à éprouver, par la suite, des difficultés à réintégrer le marché du travail²⁰. Cette constatation s'applique particulièrement aux conducteurs de machines à piquer, pour lesquels les critères d'engagement sont nettement plus élevés depuis la mise en place du système modulaire dans les ateliers de confection.

Fonctions CNP		Taux de chômage
9451	Conducteurs de machines à piquer	16,8
9225	Surveillants dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	12,1
9441	Conducteurs de machines de préparation de fibres textiles et de filés	13,3
9442	Tisseurs, tricoteurs et autres conducteurs de machines textiles	11,7
9444	Contrôleurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	15,8
9216	Surveillants dans la transformation des produits textiles	9,6
5245	Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	10,8
9452	Coupeurs de tissu, de fourrure et de cuir	19,9
9454	Contrôleurs et essayeurs dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure	17,3
9443	Teinturiers et finisseurs de produits textiles	14,5
7342	Tailleurs, couturiers, fourreurs	13,7
6682	Repasseurs et presseurs	16,6
5243	Modélistes, concepteurs artistiques	12,5
7343	Cordonniers et fabricants de chaussures	15,2

Source : STATISTIQUE CANADA, recensement 1991.

D'autres données concernant le taux de chômage des diplômés des programmes de formation professionnelle et technique du secteur de formation Textiles seront présentées au chapitre 5.

Pour les techniciens en génie industriel et en génie de fabrication (CNP 2233) et les techniciens en chimie appliquée (CNP 2211) ainsi que pour les emplois en commercialisation, étant donné la faible proportion des personnes en emploi dans les secteurs qui nous concernent par rapport à la totalité des personnes employées dans l'ensemble des secteurs manufacturiers, le calcul des taux de chômage (fait à partir de la population active) nous apparaît peu pertinent.

4.3 Prévisions des besoins en main-d'oeuvre

Beaucoup d'entreprises ont procédé au cours des dernières années à une modernisation substantielle de leur matériel de production. Au moment de la consultation menée pour la présente recherche (voir l'annexe I), nous avons voulu savoir si l'arrivée d'équipement plus moderne avait entraîné un besoin de main-d'oeuvre ayant des compétences nouvelles. La majorité des employeurs ont estimé que le perfectionnement donné en entreprise, par l'acheteur ou parfois par le fabricant, était suffisant pour assurer une bonne connaissance de la nouvelle machinerie. Il s'agissait, le plus souvent, d'une séance d'information (quelques heures, quelques jours au plus) en informatique appliquée et touchant exclusivement le fonctionnement de la machine. Ainsi, il semble permis de conclure que les entreprises arrivent assez facilement et par elles-mêmes à répondre aux besoins de perfectionnement qui découlent de l'acquisition de nouveau matériel de production, et ce, dans le cours normal de la modernisation des installations et des moyens de production.

Les entrepreneurs ont mentionné des besoins de mécaniciens capables d'assurer l'entretien du matériel de production moderne (informatisé et robotisé). Six entrepreneurs ont signalé leurs difficultés récentes à trouver un mécanicien compétent, capable de réparer les machines à coudre à commande numérique. Mentionnons cependant que les postes de mécaniciens et de réparateurs sont associés au secteur de formation Mécanique d'entretien.

4.3.1 Cuir et habillement

En décembre 1994, 91 entreprises (sur 1 541) dans les secteurs du cuir et de l'habillement ont répondu à notre consultation par entretien téléphonique, ce qui représente un échantillon de 5,9 p. 100. Les chiffres mentionnés par les entrepreneurs de l'industrie esquissent une tendance du marché de l'emploi.

Pour les industries du cuir et de l'habillement, 47 entrepreneurs (52 p. 100) ont exprimé leur intention d'engager du personnel au cours des mois à venir, alors que 39 autres (43 p. 100) ont dit qu'ils n'avaient pas de projet en ce sens. En général, lorsqu'on désirait engager une ou deux personnes, il s'agissait de postes spécialisés et liés à la mise au point de prototypes (designer, patronnier, échantillonneur), alors que plus le nombre était élevé, plus il s'agissait d'emplois qualifiés de conducteurs de machine à piquer.

Les groupes ou types d'emploi le plus souvent mentionnés, ainsi que le nombre de postes pour chacun, s'établissaient comme suit :

Personnes à engager en 1995

<u>CCDP</u>	<u>Type d'emploi</u>	<u>Nombre</u>
8563	Conducteurs de machine à piquer	940
3313	Designers, stylistes (R-D)	32
8395	Patronniers	10
8551	Coupeurs de cuir	10
8550	Contremaîtres	5
8566	Contrôleurs de vêtements	5

Les autres fonctions également mentionnées, mais moins fréquemment, sont : échantillonneurs, gradueurs, finisseurs, bloqueurs et sérigraphistes.

Nous avons aussi demandé aux entrepreneurs s'ils avaient eu, au cours de la dernière année, des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée. Parmi eux, 57 (63 p. 100) ont répondu par l'affirmative, alors que 34 (37 p. 100) ont déclaré ne pas avoir connu de difficultés de recrutement.

Les métiers et professions pour lesquels les entrepreneurs ont eu le plus de difficultés dans le recrutement de personnel étaient les suivants :

<u>Type d'emploi</u>	<u>Nombre de mentions</u>
Piqueurs à la machine	17
Couturiers	17
Patronniers	6
Coupeurs de cuir	5
Contremaîtres	4

Les autres fonctions mentionnées sont les suivantes : designers, échantillonneurs, finisseurs et sérigraphistes.

Dans un petit nombre de cas (quatre), ces difficultés étaient récentes, étant apparues au cours de l'année précédente. Mais dans la majorité des cas, les entrepreneurs ont déclaré que ces difficultés existaient depuis un à trois ans (36 p. 100), quatre à six ans (28 p. 100) ou depuis plus de six ans (28 p. 100). La majorité des mêmes répondants (65 p. 100) estimaient qu'il existe une pénurie de main-d'oeuvre dans les industries du cuir et de l'habillement. D'après eux, les causes de cette pénurie sont les suivantes :

<u>Causes</u>	<u>Nombre de mentions</u>
Mauvaise image de l'industrie, métiers dénigrés	20
Manque de formation et de soutien à la formation	15
Manque d'attrait pour les jeunes	11
Tâches spécialisées	8
Vieillesse de la main-d'oeuvre	8

On a aussi mentionné le manque de diplômés des établissements de formation pour le sous-secteur du vêtement et le fait que, le travail étant saisonnier dans certaines entreprises, les gens préfèrent trouver un emploi stable dans un autre secteur manufacturier. Seulement trois employeurs ont cité le phénomène du travail au noir.

Dans l'industrie de la fourrure, les hausses de production touchent bon nombre de fabricants au moment où la main-d'oeuvre se fait rare dans les ateliers. Cette situation pourrait avoir dans l'avenir des répercussions négatives pour plusieurs entreprises qui craignent de ne pouvoir respecter tous leurs contrats. La pénurie de main-d'oeuvre dans ce sous-secteur est due à deux facteurs principaux : les travailleurs étant âgés, beaucoup d'entre eux, surtout les coupeurs, prennent leur retraite et, la demande pour les produits de luxe ayant diminué pendant la récession, les fabricants ont dû réduire leur personnel qui s'est recyclé dans d'autres sphères d'activité.

Dans le sous-secteur de la chaussure, sur un total de treize entreprises consultées, dix projetaient d'engager du personnel au cours de la prochaine année. Les projets d'engagement concernaient entre autres, les métiers suivants : piqueuses à la machine (70); coupeurs de cuir (15); postes non spécialisés (30). Douze des treize entreprises avaient connu des difficultés de recrutement au cours de la dernière année, surtout pour les métiers suivants : coupeurs et piqueurs à la machine. Neuf entrepreneurs estimaient qu'il existe une pénurie de main-d'oeuvre dans le sous-secteur de la chaussure. Trois employeurs ont relevé qu'au Québec, aucun programme de formation de la main-d'oeuvre ne s'adresse à l'industrie de la chaussure. L'un d'entre eux a parlé d'un besoin critique de relève, particulièrement dans les métiers plus spécialisés comme les

designers et les patronniers. Un autre a exprimé le besoin d'un programme de formation pour la fabrication de bottes, plus particulièrement.

Tout comme dans le secteur de l'habillement, de nombreux défis se posent à l'industrie du cuir : améliorer la gestion, augmenter la productivité des employés (les nouveaux modes d'organisation du travail), et améliorer l'organisation et le contrôle de la production au moment de l'implantation des systèmes d'information de gestion¹⁸. Depuis janvier 1995, l'organisme Techno-Cuir du Québec, situé à Saint-Pascal, offre une assistance technique aux entreprises transformant le cuir, dans les domaines du design, de l'innovation, de la production, de la commercialisation et de la formation.

4.3.2 Textile

Dans les industries textiles, les plus grandes pénuries se font sentir dans les métiers spécialisés. Soulignons que les procédés de fabrication étant hautement mécanisés et informatisés dans ce secteur, la main-d'oeuvre se divise de plus en plus en deux catégories : les manoeuvres et les techniciens. Comme les conditions de travail sont relativement bonnes, les journaliers ne manquent pas; mais les techniciens sont en demande, et il semble que les diplômés des établissements de formation soient insuffisamment nombreux.

Parmi les seize entreprises que nous avons consultées dans le secteur du textile, onze avaient l'intention d'engager du personnel additionnel au cours de l'année 1995. Les nombres et types d'emplois se répartissaient comme suit :

<u>Type d'emploi</u>	<u>Nombre</u>
Teinturiers	107
Tricoteurs et finisseurs	90
Conducteurs de machines textiles	75
Conducteurs de machines à coudre	20
Tisserands	10
Techniciens en textile	10
Contremaîtres	2

Huit des employeurs consultés (50 p. 100) avaient connu des difficultés de recrutement au cours de la dernière année. Les métiers dans lesquels il avait été difficile de trouver de la main-d'oeuvre étaient les suivants :

<u>Type d'emploi</u>	<u>Nombre</u>
Teinturiers	6
Contremaîtres	1
Imprimeurs	1
Designers (recherche et développement)	1
Techniciens en textile	1

On admet généralement, dans l'industrie, avoir un sérieux problème d'image²⁵. L'industrie fait face à un problème chronique de recrutement de main-d'oeuvre. Les employeurs estiment que les techniciens perçoivent l'industrie du textile comme un secteur mou de l'économie et qu'ils hésitent à commencer une carrière dans ce domaine. Les analystes d'Emploi et Immigration Canada mentionnent aussi que les employeurs manquent de techniciens et d'ingénieurs chimistes. La chimie de l'enduction et de l'apprêtage des textiles est compliquée, et les entreprises doivent se consacrer sérieusement au développement et à la recherche pour pouvoir soutenir la concurrence.

Pour l'ensemble des secteurs observés, les employeurs ont plus que jamais besoin d'une main-d'oeuvre bien formée et celle-ci semble se faire rare. Plus de la moitié des fabricants ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié. Ce phénomène s'étendrait à tous les corps d'emploi, autant pour les couturières industrielles que pour les postes de gérance et de surveillance en production. On estime que 15 000 emplois seront créés au Québec grâce aux nouveaux marchés d'exportation²⁶.

On constate à l'heure actuelle une hausse du recrutement dans le domaine de la mise en marché de la mode. Les entreprises mettent de plus en plus l'accent sur les services de commercialisation, d'import-export et de promotion. On peut donc prévoir un essor dans le domaine de la mise en marché de la mode au cours des prochaines années, et ce, sur tous les plans. À l'heure actuelle, les demandes de personnel les plus nombreuses sont pour des acheteurs et des promoteurs de lignes de vêtements.

Le développement d'une main-d'oeuvre compétente est considéré comme un élément essentiel; selon plusieurs, la viabilité et la compétitivité de l'ensemble de l'industrie sont directement liées à sa capacité de relever efficacement ces défis²⁷. La question revêt une telle importance que trois études sont en cours, l'une portant sur l'industrie de l'habillement, une autre sur l'industrie du textile et la dernière, sur l'ensemble des secteurs manufacturiers et des services au Québec.

La Fédération canadienne du vêtement (FCV), l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames (UIOVD) et le Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement et du textile (TAVT) ont demandé conjointement la participation du Développement des ressources humaines Canada afin d'entreprendre une analyse

détaillée des besoins en ressources humaines de l'industrie canadienne de l'habillement. La rédaction du cadre de la recherche a été amorcée au début de l'année 1995.

Une importante analyse des besoins en matière de ressources humaines dans le secteur du textile est actuellement effectuée par la firme Price Waterhouse. C'est à la demande du Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile, créé en janvier 1994, que furent entreprises les démarches visant à préciser la nature et l'ampleur des besoins en matière de formation. Cette analyse est parrainée par Développement des ressources humaines Canada. Dans le cadre de la recherche, il est prévu de mener une enquête auprès de 1 000 établissements partout au pays sur le profil de la main-d'oeuvre et les tendances, les compétences actuelles et futures, les besoins de formation et de perfectionnement, ainsi que sur la nature, l'étendue et les priorités des besoins de formation par groupe professionnel et par catégorie de postes. Cette enquête devrait être terminée en juin 1995.

Enfin, le ministère de l'Éducation, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et Développement des ressources humaines Canada se sont associés pour la réalisation d'une enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'oeuvre dans les entreprises manufacturières et de services au Québec. L'industrie du textile et de l'habillement devrait faire partie des secteurs d'activité représentés; un volet de l'enquête traitera de l'évolution des métiers et des professions ainsi que des compétences associées. On devrait pouvoir se procurer les résultats de cette enquête en septembre 1995.

4.4 Évolution des emplois

Dans l'industrie textile, en raison de la modernisation des processus industriels et l'accent étant mis de plus en plus sur la conception et la commercialisation, l'importance relative des travailleurs à la production continuera à décliner et celle de la gestion stratégique à croître. Les effectifs seront à l'avenir plus petits et plus polyvalents. Au cours de la dernière décennie, l'industrie a investi constamment en vue de réduire ses coûts, d'améliorer la qualité de ses produits et d'accroître la souplesse de ses procédés. Les techniques de production en place sont généralement à la pointe du progrès. En fait, les procédés de fabrication de fibres, de filés et de tissus, y compris ceux de teinture et de finissage, sont à l'avant-garde des systèmes de fabrication souples et automatisés²⁸.

La technologie appliquée au secteur manufacturier et l'évolution de la structure des marchés entraînent une modification des avantages comparatifs traditionnels en concurrence sur le marché international des textiles. Le nouvel équipement, auquel

s'ajoutent des systèmes informatisés de gestion, entraîne une réduction de taille de l'effectif au point où le coût de la main-d'oeuvre n'influe plus autant que par le passé sur la position concurrentielle d'une entreprise.

Selon une étude d'Emploi et Immigration Canada, il faut disposer à court terme de techniciens en mesure d'utiliser la technologie pour atteindre un niveau concurrentiel de qualité des produits et de productivité, et il faut veiller au bon fonctionnement de l'équipement à l'appui des objectifs de production et de livraison. À moyen et à long terme, compte tenu de l'évolution rapide des techniques de fabrication et des marchés, les entreprises auront besoin d'équipes multidisciplinaires composées de concepteurs de produits, d'ingénieurs des procédés et de technologues des textiles capables de faire le lien entre les besoins du marché, d'une part, ainsi que les caractéristiques et les limites des matières textiles et des systèmes de fabrication, d'autre part²³.

Dans l'industrie de l'habillement, l'emploi de techniques nouvelles et la mutation des métiers traditionnels amèneront la disparition progressive de fonctions non qualifiées²⁹. En effet, si la réorganisation des opérations de production a eu pour effet de supprimer des postes peu qualifiés, cette tendance se combine à un accroissement des postes plus qualifiés et, dans certains cas, pour une même fonction. Les entreprises nous ont fait part de leurs besoins pour des professions exigeant plus de qualification telles que les conducteurs de machine à piquer, les designers, les contremaîtres. Selon la SQDM, nous assistons à un changement dans la structure de l'emploi : «En somme, nous estimons que cette industrie ne peut plus être considérée comme une "avenue à l'intégration" au marché du travail pour une main-d'oeuvre peu qualifiée et qu'elle connaît un accroissement du niveau de compétences requises à l'instar de plusieurs autres secteurs²⁰.» À l'avenir, on mettra davantage sur la créativité, l'autonomie, un plus grand sens des responsabilités, une formation continue et une structure hiérarchique différente.

Il sera également important d'intégrer et de valoriser la fonction design au sein des entreprises. Un rapprochement entre designers et fabricants peut contribuer à rehausser le caractère distinctif des productions québécoises. Le designer profite ainsi du réseau d'achat, de production et de distribution du fabricant qui, en retour, tire parti de l'esprit d'innovation du designer¹⁹. Sur ce chapitre, l'industrie de la fourrure fournit un exemple particulièrement éloquent. Devant la diminution marquée des ventes du manteau traditionnel, certains fourreurs ont mis l'accent sur le design et proposent maintenant des produits inédits. Certaines entreprises de fourrure s'associent avec un designer et font une promotion active de son nom. D'autres concluent des accords de licence avec des couturiers canadiens ou étrangers dont le nom est bien connu sur le marché des vêtements. En général, la griffe d'un designer représente en soi une valeur qui procure au fourreur un avantage supplémentaire par rapport à ses concurrents. La récente remontée de la fourrure au Canada en ce qui a trait aux ventes s'explique certainement par celle de

la consommation, mais elle est en grande partie due à l'accent mis par les fourreurs sur la création et l'innovation. Dans ce sous-secteur de l'habillement, le design est plus qu'une tendance, il constitue la condition de survie.

5 FORMATION

5.1 Programmes offerts et lieux de formation

Le secteur de formation Textiles regroupe quinze programmes d'études du secondaire et du collégial. Au tableau XIV, nous présentons d'abord les programmes du secondaire et ensuite ceux du collégial. Sept programmes de formation mènent à un diplôme d'études professionnelles (DEP) et la majorité d'entre eux sont récents. Ceux-ci ont été élaborés selon l'approche dite «par compétences».

Les programmes de formation technique relèvent de la famille des techniques des arts pour le secteur Industrie de la mode (571.00), où trois programmes mènent au diplôme d'études collégiales (DEC). À ces programmes d'études, s'ajoutent trois programmes conduisant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC). Enfin, la famille des techniques physiques pour le secteur Techniques du textile (251.00) réunit deux programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

Au Québec, trois universités offrent des cours dans le domaine de la mode et du textile. Le Département de nutrition humaine et de consommation de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval offre le champ d'études Vêtement-textiles aux étudiants inscrits aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat ou d'un certificat en Consommation et économie familiale. Le champ d'études Vêtement-textiles regroupe les cours suivants : Art et l'habillement; Mise en marché du vêtement; Étude des textiles; Textile et consommation; Psychosociologie du vêtement. De 40 à 60 personnes s'inscrivent à ces cours chaque trimestre.

Le Centre pour l'éducation continue de l'Université Concordia offre deux cours : Fashion Drawing 1 et 2. Ces cours sont donnés en 1994-1995. Cependant, il n'est pas exclu de les retirer à cause de l'absence d'étudiants intéressés à suivre ces cours depuis quelques années.

Pour le secteur des techniques du textile, la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke offre le cours Procédés textiles et ennoblement aux étudiants inscrits au programme conduisant à l'obtention du baccalauréat en génie chimique. Actuellement, le cours n'est pas donné vu l'absence d'inscriptions.

TABLEAU XIV SECTEUR 18 - TEXTILE PROGRAMMES D'ÉTUDES OFFERTS ET DIPLÔMES				
CODES	TITRES	DIPLÔMES	REMARQUES	
1090	Conception et techniques vestimentaires	DEP	Implanté en 1989	1 800 h
5149	Confection sur mesure et retouche	DEP	Implantation prévue en 1995-1996	
5077	Confection industrielle de vêtements haut de gamme	DEP	Implanté en 1993	1 350 h
1074	Coupe et confection de vêtements féminins et masculins	DEP	À réviser	1 200 h
1013	Coupe et confection du cuir	DEP	À réviser	1 230 h
5145	Cordonnerie	DEP	Implanté en 1995	
5082	Nettoyage à sec et entretien de vêtements	DEP	Implanté en 1993	690 h
571.07	Design de mode	DEC	Modifié en 1993	2 115 h
571.03	Gestion de la production du vêtement	DEC	Modifié en 1993	2 310 h
571.04	Commercialisation de la mode	DEC	Modifié en 1993	1 765 h
251.01	Finition	DEC	Modifié en 1991	2 565 h
251.02	Fabrication	DEC	Modifié en 1991	2 565 h
571.31	Industrie de la mode	AEC		495 h
900.71	Mise en marché de la mode	AEC		1 065 h
900.72	Dessin de mode	AEC		1 335 h

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial, 1994-1995*, Québec, 1994, 96 p.

5.1.1 Cuir

Le programme Coupe et confection du cuir est offert à la formation professionnelle. Deux écoles secondaires sont autorisées à le donner : la polyvalente de Loretteville (région de Québec) et la polyvalente Pierre-Dupuy (Montréal). Ce programme a pour objectif de permettre aux élèves d'appliquer les techniques de fabrication d'articles en cuir (maroquinerie, chaussures et vêtements). Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
9451 :	8563-125 conducteur de machine à piquer le cuir 8563-126 piqueur à la machine
9452 :	8551-138 coupeur de pièces à chaussures 8551-130 coupeur de patrons
9454 :	8566-122 contrôleur

Ce programme n'étant pas donné depuis plusieurs années, aucun renseignement concernant les inscriptions à la formation régulière n'est fourni pour les années d'observation en cause ici, soit de 1990 à 1994. La polyvalente de Loretteville a cependant donné une formation sur mesure en association avec le Centre d'amitié autochtone du Village huron sur une période d'environ cinq ans jusqu'en 1992. Les pratiques de coupe et de confection du cuir étaient orientées vers l'artisanat.

Au collégial, le programme Techniques de métiers d'art, - Maroquinerie (573.01 DEC) est offert par le Centre des métiers du cuir de Montréal en collaboration avec l'Institut des métiers d'art du cégep du Vieux Montréal. L'objectif de formation est que les diplômés soient en mesure de créer et de fabriquer des produits de maroquinerie ainsi que de gérer une entreprise artisanale. Le Centre donne aussi Techniques de métiers d'art - Maroquinerie (901.85 AEC). Ces programmes du secteur Arts visent surtout à former des artisans autonomes dans leur discipline et ils ne sont pas axés sur la production industrielle. Le Centre des métiers du cuir offre également un service de consultation en création et en design d'articles uniques. Mentionnons qu'aucune formation en design de chaussure n'est donnée au Québec.

5.1.2 Textile

Il n'existe pas de programme de formation professionnelle pour les différentes catégories de travailleurs à la production textile. Ils sont généralement recrutés et formés «sur le tas» par l'industrie, selon différentes modalités. Au collégial, seul le cégep de St-Hyacinthe, en Montérégie, offre des programmes en techniques du textile. Les programmes Finition (251.01) et Fabrication (251.02) ont été révisés en 1991.

Le programme Finition prépare les élèves à ajouter des caractéristiques aux matières textiles ou à les modifier, selon les besoins du client. Ces caractéristiques sont, par exemple, la couleur, l'imperméabilité, l'ignifugation, la douceur, la souplesse, la résistance, etc. Ce programme touche aussi à la gestion des ressources nécessaires à cette production. Les compétences acquises pendant la formation permettent de travailler à la

planification et à la supervision de tous les procédés de finition et des ressources nécessaires, de même qu'au contrôle de la qualité des uns et des autres.

Le programme Fabrication traite des différents procédés de transformation des fibres en filés et en non-tissés, et les procédés de fabrication des tapis, des tissés et des tricots. La plupart de ces procédés et de leurs étapes sont automatisés. Le technicien les planifie, gère les ressources servant à la production sur le plancher de l'usine et est responsable de l'application de toutes les mesures de contrôle relatives à la qualité. Les programmes préparent aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
2233 :	2117-130 technicien-spécialiste des textiles
	2117-128 technicien en textile

Le cégep de St-Hyacinthe a inauguré en septembre 1993 la formule «alternance travail-études» préconisée dans le programme d'intégration professionnelle d'Emploi et Immigration Canada, et ce, en partie, afin d'améliorer le recrutement.

Dans le secteur du textile, le réseau collégial offre les programmes Techniques des métiers d'art 573.01 (DEC) et plus particulièrement Construction textile et Impression textile. Le cégep de Limoilou offre Construction textile (DEC) et Tissage assisté par ordinateur 901.84 (AEC). L'Institut de métiers d'art du cégep du Vieux Montréal offre, en partenariat avec le Centre des métiers d'art en construction textile, le programme Construction textile qui est axé sur la création et la production en petite série. Afin de répondre aux besoins de l'industrie textile, la direction souhaite réviser le programme afin que les compétences particulières soient orientées vers la maîtrise des métiers industriels. L'Institut offre également, en partenariat avec le Centre de recherche et de design en impression textile de Montréal, le programme Impression textile qui est orienté vers la création textile et le «fait-à-la-main».

5.1.3 Habillement

Parmi les seize régions administratives du Québec, quatre disposent d'établissements d'enseignement offrant des programmes menant à un diplôme d'études professionnelles dans le secteur Textiles. Le tableau XV présente ces programmes et les établissements qui les donnent.

CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES (1090)

Ce programme permet aux diplômés d'effectuer des activités relatives à la fabrication de patrons de vêtements ainsi qu'à la confection de vêtements. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
5245 :	8395-118 patronnier
	8351-126 modificateur de patrons
	8351-142 traceur de patrons
7342 :	8553-114 tailleur en confection
	8553-142 couturier

TABLEAU XV ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE OFFERTS EN 1994-1995						
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	1090	1074	5077	5082	1013	5145
Polyvalente de Loretteville Polyvalente de Neufchâtel École Wilbrod-Bherer École Marie-de-l'Incarnation [Région Québec (03)]			X	•	•	•
Centre de formation professionnelle 24 juin [Région Estrie (05)]	X		X			
Polyvalente Pierre-Dupuy [Région Montréal Centre (06)]	X	X	•		•	•
Centre de formation Compétence 2000 [Région Laval (13)]				X		•

Légende : X Offert • À la carte

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial 1994-1995*, Québec, 1994, 96 p.

COUPE ET CONFECTION DE VÊTEMENTS FÉMININS ET MASCULINS (1074)

Les diplômés sont en mesure d'exercer différentes tâches relatives à la fabrication de vêtements «façon tailleur» selon les techniques industrielles (tailleur pour dames, complet pour hommes). Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
7342 :	8553-110 tailleur de vêtements sur mesure 8553-146 couturière 8550-142 contremaître de tailleurs

CONFECTION INDUSTRIELLE DE VÊTEMENTS HAUT DE GAMME (5077)

Les diplômés sont en mesure de confectionner des vêtements selon les techniques de confection industrielle et les différents modes d'organisation de la production. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
9451 :	8563-114 conducteur de machine à piquer
9454 :	8566-130 contrôleur de vêtements

NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS (5082)

Les diplômés sont en mesure d'utiliser les différents procédés d'entretien tels que le lavage, le nettoyage à sec et le pressage. Ils effectuent les traitements complémentaires tels que l'imperméabilisation et les réparations mineures. Ils sont également en mesure d'assurer le service à la clientèle. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
6682 :	6165-199 presseur
6681 :	6163-110 nettoyeur à sec

C'est dans les régions de Québec et Montréal Centre qu'on trouve les trois établissements d'enseignement collégial qui offrent les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales dans le secteur de l'industrie de la mode (voir le tableau XVI).

DESIGN DE MODE (571.07) - Options Mode masculine ou Mode féminine

Durant la première année, les élèves reçoivent les connaissances de base en mode masculine et en mode féminine. Les deux dernières années sont consacrées à l'une ou l'autre des spécialités mentionnées précédemment. La formation permet aux diplômés de concevoir des vêtements, de créer des styles et des modèles de vêtements, d'effectuer des recherches sur les matières utilisées, de fabriquer des patrons et de confectionner des prototypes. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
5243 :	3313-114 modeliste en vêtements 3313-162 dessinateur de mode féminine
7342 :	8553-142 couturier

GESTION DE LA PRODUCTION DU VÊTEMENT (571.03)

Au terme de leur formation, les diplômés sont aptes à planifier, à programmer, à contrôler et à gérer les ressources humaines et matérielles d'une entreprise manufacturière en confection de vêtements. Les diplômés de ce programme occupent des postes de gestionnaires dans l'industrie manufacturière de la mode. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
2233 :	technicien en gestion de production de vêtements
9225 :	8550-114 contremaître de couturiers 8553-134 contremaître de piqueurs de tissu

COMMERCIALISATION DE LA MODE (571.04)

Cette formation permet aux techniciens en commercialisation de la mode d'analyser les besoins du marché, de planifier les achats, d'effectuer les prévisions budgétaires et de contrôler la distribution. Ils sont également en mesure d'organiser l'aménagement physique et la présentation visuelle d'un commerce, de planifier la stratégie de marketing et d'organiser diverses activités promotionnelles. Le programme prépare aux fonctions qui suivent :

<u>CNP</u>	<u>CCDP</u>
6481 :	conseiller mode
6233 :	5191-110 acheteur
6421 :	5133-134 représentant de commerce

TABLEAU XVI ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (571.00) OFFERTS EN 1994-1995			
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	571.07	571.03	571.04
Collège LaSalle (privé)	X	X	X
Cégep Marie-Victorin (public depuis 93) [Région Montréal Centre (06)]	X		X
Campus Notre-Dame de Foy (privé) [Région Québec (03)]	X		X

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial 1994-1995*, 1994, 96 p.

Soulignons que tous les programmes de formation professionnelle et technique du secteur de formation Textiles conduisent à des fonctions distinctes.

5.2 Évolution de l'effectif

5.2.1 Textile

Le cégep de St-Hyacinthe éprouve des difficultés chroniques de recrutement de candidats malgré les bourses offertes et le placement excellent de ses diplômés. Comme l'indique le tableau XVII, la population scolaire ne dépasse pas vingt élèves par programme, par année, depuis 1989.

TABLEAU XVII INSCRIPTIONS TEMPS PLEIN DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (251.00) À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE					
PROGRAMMES	1989	1990	1991	1992	1993
Finition (251.01)	15	14	13	9	20
Fabrication (251.02)	12	9	6	5	14

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1988 à 1993, document IO.1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 189 p.

5.2.2 Habillement

À la formation professionnelle, on note que les inscriptions à temps plein augmentent progressivement au cours de la période d'observation (de l'automne 1990 à l'automne 1993). Au tableau XVIII, sont présentés les programmes Habillement et mode, Dessin de mode et Dessin de patrons. Le programme Conception et techniques vestimentaires (1090) est issu de la révision de ces programmes. Depuis son implantation, le nombre d'adultes inscrits s'est accru chaque année (passant de 45 en 1990 à 140 en 1993). Ce programme accueille le plus grand nombre d'élèves parmi ceux qui sont offerts à la formation professionnelle. À la suite de la révision du programme Confection, vente et mode, celui-ci a été remplacé par les programmes Confection industrielle de vêtements haut de gamme et Confection sur mesure et retouche.

PROGRAMMES	1990-1991			1991-1992			1992-1993			1993-1994			
	J	A	T	J	A	T	J	A	T	J	A	T	
Réparation et retouche de vêtements (1014)	TP	0	1	1									
	Tp	0	0	0									
Habillement et mode (1015)	TP	0	4	4									
	Tp	0	0	0									
Dessin de mode (1016)	TP	4	4	8									
	Tp	0	0	0									
Dessin de patrons (1293)	TP	0	14	14									
	Tp	0	0	0									
Coupe et confection de vêtements féminins et masculins (1074)	TP	2	19	21	4	35	39	6	66	72	5	54	59
	Tp	0	11	11	1	15	16	0	1	1	0	12	12
Conception et techniques vestimentaires (1090)	TP	43	45	88	50	90	140	54	129	183	52	140	192
	Tp	6	3	9	0	6	6	5	14	19	2	21	23
Confection, vente et mode (1292)	TP	45	43	88	25	27	52	23	38	61	11	19	30
	Tp	0	0	0	5	2	7	1	1	2	0	0	0
Confection industrielle de vêtements haut de gamme (5077)	TP										12	23	35
	Tp										0	0	0
Nettoyage à sec et entretien de vêtements (5082)	TP										0	6	6
	Tp										0	0	0
Total des inscriptions	Temps plein	94	130	224	79	152	231	83	233	316	80	242	322
	Temps partiel	6	14	20	6	23	29	6	17	2	2	23	35

J = Jeune (moins de 20 ans) TP = temps plein
 A = Adulte (plus de 20 ans) Tp = temps partiel
 T = Total

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Direction de la gestion des systèmes de collecte, 1994.

Les élèves inscrits aux programmes d'études en formation professionnelle au secondaire à temps plein sont en majeure partie des adultes. De 58 p. 100 en 1990-1991, les adultes inscrits à l'enseignement ordinaire atteignent 75 p. 100 en 1993-1994. L'ensemble de l'effectif est majoritairement composé de femmes. Il y a peu d'inscriptions à temps partiel pour les programmes du secondaire. De 1990 à 1994, une moyenne de 26 élèves se sont inscrits à temps partiel, ce qui représente 12 p. 100 de l'effectif. Aucun objectif de croissance n'a été prévu pour les jeunes. Pour conserver le pôle concurrentiel de la région de Montréal, la CECM pourrait accentuer davantage son offre de formation dans le secteur de l'habillement.

Au collégial, afin de broser un portrait pertinent du réseau, nous avons réuni les établissements publics et privés subventionnés. Le tableau XIX présente l'ensemble des programmes offerts et le nombre d'élèves inscrits à chacun d'eux. À cet égard, les trois programmes Dessin de la mode, Techniques de vêtements masculins et Techniques de vêtements féminins ont été unifiés en un seul, soit le programme Design de mode, dont la première cohorte d'élèves s'est inscrite en 1993.

PROGRAMMES	1989	1990	1991	1992	1993
Dessin de la mode (571.02)	466	534	510	370	57
Techniques de vêtements masculins (571.05)	14	9	3	4	2
Techniques de vêtements féminins (571.06)	232	162	200	179	10
Design de mode (571.07)	--	--	--	--	598
Gestion de la production du vêtement (571.03)	39	36	36	28	33
Commercialisation de la mode (571.04)	290	309	271	250	281
Industrie de la mode (571.00)	1 041	1 050	1 020	831	981

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1988 à 1993, document IO.1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 189 p.

C'est dans le programme Dessin de la mode qu'on trouve la plus grande part des élèves inscrits au premier trimestre en 1^{re} année au collégial de 1989 à 1992. En 1993, le nombre d'inscriptions au nouveau programme Design de mode est de 598; ce nombre est supérieur au total des inscriptions aux programmes 571.02, 571.05 et 571.06 pour l'année précédente. Quant au programme Commercialisation de la mode, une moyenne de 280 élèves s'y inscrivent par année. Cependant, on note des problèmes de recrutement pour

le programme Gestion de la production du vêtement, offert par le Collège LaSalle : de 1990 à 1993, le nombre d'inscriptions varie de 28 à 36. Les inscriptions dans les programmes de formation technique en Industrie de la mode connaissent une baisse graduelle jusqu'en 1992, avec 836 inscriptions et une légère hausse en 1993 (981 inscriptions à temps plein).

Toutes les inscriptions à l'éducation permanente dans les programmes techniques menant à un DEC, sont à temps partiel (voir le tableau XX). Les inscriptions sont en baisse, passant de 369 en 1988 à 77 en 1992. Les programmes menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales, Mise en marché de la mode (900.71) et Dessin de la mode (900.72), sont offerts par des établissements privés non subventionnés. Tous les élèves sont inscrits à temps plein. De 1988 à 1992, 222 personnes s'inscrivaient au programme 900.71 et 350 personnes au programme 900.72. De 1988 à 1992, 178 élèves du cégep de Victoriaville se sont inscrits au programme Industrie de la mode (571.31). Ce programme est également donné à temps partiel par le Service de l'éducation aux adultes du Champlain Regional College à Sherbrooke depuis l'automne 1992.

PROGRAMMES	1988	1989	1990	1991	1992
Dessin de la mode (571.02)	214	100	112	74	18
Techniques de vêtements masculins (571.05)	--	--	--	--	--
Techniques de vêtements féminins (571.06)	51	46	38	41	37
Gestion de la production du vêtement (571.03)	21	12	10	1	3
Commercialisation de la mode (571.04)	83	38	35	34	19
Industrie de la mode (571.00)	369	196	195	150	77

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement permanent dans les programmes du réseau collégial de 1988 à 1993, document 1P.2*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 179 p.

DIPLOME

De 1990 à 1994, 277 personnes ont obtenu leur diplôme d'études professionnelles; de ce nombre, 186 étaient des adultes et 91 des jeunes de moins de 20 ans. Le plus grand nombre de diplômés de la formation professionnelle vient du programme Conception et techniques vestimentaires, soit 87. De la cohorte de jeunes inscrits à temps partiel, très peu ont obtenu un DEP (voir le tableau XXI).

TABLEAU XXI DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE													
PROGRAMMES		1990-1991			1991-1992			1992-1993			1993-1994		
		J	A	T	J	A	T	J	A	T	J	A	T
Réparation et retouche de vêtements (1014)	TP	0	1	1									
Habillement et mode (1015)	TP	0	4	4									
Dessin de mode (1016)	TP	4	4	8									
Dessin de patrons (1293)	TP	0	6	6									
Coupe et confection de vêtements féminins et masculins (1074)	TP	0	1	1	0	0	0	1	17	18	0	13	13
	Tp				1	4	5	0	0	0	0	11	11
Conception et techniques vestimentaires (1090)	TP	4	5	9	11	11	22	7	13	20	10	26	36
	Tp				0	0	0	0	3	3	0	10	10
Confection, vente et mode (1292)	TP	25	14	39	9	6	15	6	12	18	9	13	22
	Tp				3	0	3	1	0	1	0	0	0
Nettoyage à sec et entretien de vêtement (5082)	TP										0	3	3
	Tp										0	0	0
Total des diplômés	Temps plein	33	35	68	20	17	37	14	42	56	19	55	74
	Temps partiel	0	9	9	4	4	8	1	3	4	0	21	21

J = Jeune (moins de 20 ans) TP = temps plein

A = Adulte (plus de 20 ans) Tp = temps partiel

T = Total

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Direction de la gestion des systèmes de collecte, 1994.

Au collégial, les programmes Dessin de la mode et Commercialisation de la mode sont ceux où l'on retrouve le plus de diplômés. En 1993, on compte 262 diplômés, dont 159 pour l'ensemble des programmes 571.02, 571.05 et 571.06, 96 diplômés du programme 571.04 et 7 diplômés du programme 571.03 (voir le tableau XXII).

TABLEAU XXII DIPLOMÉS À TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (571.00)					
PROGRAMMES	Situation en 1989	Situation en 1990	Situation en 1991	Situation en 1992	Situation en 1993
Dessin de la mode (571.02)	57	83	104	81	111
Techniques de vêtements masculins (571.05)	12	13	20	4	8
Techniques de vêtements féminins (571.06)	71	64	77	58	40
Gestion de la production du vêtement (571.03)	22	18	9	7	7
Commercialisation de la mode (571.04)	137	101	104	108	96
Industrie de la mode (571.00)	299	279	314	258	262

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, document PL 1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 158 p.

Les personnes diplômées des programmes 571.02-.05-.06 sont majoritairement des femmes. Selon Relance 1994, au cours des six dernières années, on a dénombré 29 diplômés comparativement à 339 diplômées du programme 571.02*. Au programme 571.04, les personnes diplômées sont aussi presque exclusivement des femmes, soit 97,5 p. 100 en 1992-1993. Ce phénomène n'a rien de nouveau puisqu'on ne compte, depuis l'année 1987-1988, que 28 diplômés comparativement à 509 diplômées*³⁰.

FORMATION SUR MESURE

La formation sur mesure pour les entreprises est un service qui répond aux besoins de perfectionnement des travailleurs. Les différents programmes peuvent être dispensés par des organismes paragouvernementaux, les réseaux d'enseignement ou des entreprises privées. Le Centre des technologies textiles (CTT) et le Centre spécialisé de la mode du Québec (CSMQ) sont reconnus par le ministère de l'Éducation comme centres de transfert technologique. Ces centres spécialisés travaillent également en partenariat avec les instances gouvernementales et paragouvernementales pour les activités de formation offertes aux entreprises intéressées.

* **Diplômés de 24 ans et moins.**

Créé en 1987, le Centre des technologies textiles offre aux entreprises des services de formation sur mesure, en expertise liée à la technologie, à la recherche appliquée, à la mise au point de procédés ainsi qu'à l'analyse de laboratoire. Depuis 1983, le Centre spécialisé de la mode du Québec, filiale autonome du Groupe Collège LaSalle, exerce des activités de recherche appliquée, d'aide technique à l'entreprise afin de contribuer à la réalisation de projets d'innovation technique, à l'implantation de techniques nouvelles et à la diffusion de celles-ci. Au cours de l'année 1993-1994, une soixantaine d'entreprises québécoises ont bénéficié des services-conseils ou des programmes de formation sur mesure du Centre spécialisé de la mode du Québec dans les domaines du design, de la gestion de production, du génie industriel et de la commercialisation de la mode.

Nous brosons ici un résumé des activités de formation sur mesure offertes dans la région de Montréal dans les secteurs du vêtement, du textile et du cuir de 1990-1993¹⁸.

Le programme Formation sur mesure en établissement, dont les fonds proviennent d'Emploi et Immigration Canada, permet de démarrer des projets de formation (80 heures minimum) afin de répondre à des besoins ponctuels de perfectionnement à l'égard de compétences précises tels la gradation assistée par ordinateur, le contrôle de temps et de mouvements, et d'autres compétences techniques. Pour les activités menées dans le cadre de ce programme, le nombre de participants s'est accru de 44 p. 100, de 1990-1991 à 1991-1992, et de 25 p. 100, de 1991-1992 à 1992-1993. Il y a eu 286 personnes inscrites, en 1992-1993, aux activités financées par la voie de ce programme.

La proportion des inscriptions par type d'activité de formation est la suivante :

%	Type d'activité (1992-1993)
44	dessin et gradation assistés par ordinateur
15	bureautique
12	mécanique de machines à coudre
8	dessins manuels de patrons
6	technique du textile
4	administration et supervision
4	secrétariat
3	étude de temps et de mouvements
3	infographie

La SQDM observe également une demande pour des besoins de formation en gestion, en supervision et en communication; ces besoins sont ressentis à la suite de la mise en place d'une nouvelle culture de l'entreprise ou de la réorganisation du processus de production²⁰.

Le programme Formation en milieu de travail (FMT) est entièrement géré par le gouvernement fédéral. Au cours de la période allant du 1^{er} avril 1992 au 31 mars 1993, trois entreprises de vêtements et une entreprise en textile ont utilisé ce programme, qui vise l'acquisition de compétences telles l'informatique, la supervision du personnel dans le contexte de l'implantation d'un système de suivi de la qualité, la comptabilité informatisée et les techniques de fonctionnement de machines à teinture.

Les programmes et services d'aide aux personnes ont été conçus pour répondre à des besoins particuliers, par exemple, programme Achat local de formation sur mesure en établissement pour les prestataires d'assurance-chômage (ALFEPAC). Les prestataires de la sécurité du revenu - peuvent aussi profiter du programme de formation sur mesure en établissement volet employabilité (FME - employabilité). En 1992 et 1993, trois projets de ce type ont été mis sur pied. Les 40 personnes ayant bénéficié de la formation en gestion de la production de la mode avaient déjà travaillé dans le secteur du vêtement²⁰.

5.3 Évolution du placement

Les données qui suivent proviennent de deux sources principales : les recueils de données du ministère de l'Éducation, et les documents *Relance au secondaire*³¹⁻³² et *Relance au collégial*^{30 et 33}.

5.3.1 Textile

Comme l'indique le tableau XXIII, pour la période de 1989 à 1993, 25 élèves ont été diplômés du programme Finition (251.01). De ce nombre, dix ont participé à l'enquête Relance. Tous les répondants ont obtenu un emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue. Aucun n'a effectué un retour aux études. Concernant le programme Fabrication (251.02), pour la même période, on compte 29 diplômés; seulement neuf d'entre eux ont répondu à l'enquête Relance. L'industrie serait en mesure d'accueillir de 25 à 30 techniciens diplômés du programme Finition et de 10 à 15 techniciens diplômés du programme Fabrication durant les cinq ou six prochaines années³⁴.

	Situation en 1989	Situation en 1990	Situation en 1991	Situation en 1992	Situation en 1993
Finition (251.01)	2	4	10	7	2
Fabrication (251.02)	1	3	1	3	2

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, document PL 1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 158 p.

5.3.2 Habillement

À la formation professionnelle (voir le tableau XXIV), les données de 1994 nous permettent de constater une légère amélioration de la situation des diplômés du programme Conception et techniques vestimentaires (1090) au regard de l'emploi. La proportion des répondants diplômés en emploi s'élève à 59 p. 100 comparativement à 44 p. 100 en 1993. Ce sont également les diplômés de ce même programme qui poursuivent en plus grand nombre leurs études. À la suite de l'harmonisation des formations professionnelle et technique, l'élève qui a réussi le programme 1090 et qui désire poursuivre ses études au collégial en Design de mode (571.07) peut, sur présentation de son dossier et de ses travaux, se faire reconnaître un trimestre ou des cours selon les exigences des collèges qui offrent ce programme.

	COUPE ET CONFECTION DE VÊTEMENTS FÉMININS ET MASCULINS (1074)		CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES (1090)		CONFECTION VENTE ET MODE (1292)	
	Diplômés* 1991-1992 Situation en 1993	Diplômés 1992-1993 Situation en 1994	Diplômés 1991-1992 Situation en 1993	Diplômés 1992-1993 Situation en 1994	Diplômés 1991-1992 Situation en 1993	Diplômés 1992-1993 Situation en 1994
NOMBRE DE DIPLOMÉS	5	18	16	23	16	16
En emploi (%)	80	36	44	59	34	50
En recherche d'emploi (%)	20	46	23	31	19	40
Aux études (%)	0	9	33	5	28	0
Inactifs (%)	0	9	0	5	19	10

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au secondaire en formation professionnelle. Situation au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993, document préliminaire*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, Québec, 1994, 41 p. et annexe.

* Nombre total de personnes inscrites en 1991-1992 dans un établissement d'enseignement secondaire, qui ont obtenu leur diplôme au cours de cette même année scolaire et qui ont été jointes par l'enquête Relance.

Selon *La Relance au secondaire*, en 1994, la moitié des répondants diplômés en Coupe et confection de vêtements féminins et masculins ainsi qu'en Confection, vente et mode occupaient un emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue. Cette même année, pour tous les répondants diplômés du programme Conception et techniques vestimentaires qui ont obtenu un emploi à temps plein, ce dernier était en rapport avec ce programme³¹. D'autres données indiquent que sur huit répondants diplômés du programme 1090, cinq occupaient un emploi de patronnier et trois, un poste de couturière³².

À l'enseignement collégial, nous avons retenu les années d'observation 1992 et 1993 en ce qui a trait à l'évolution du placement, les données de ces années étant les plus significatives avec plus de 53 p. 100 de répondants diplômés à l'enquête Relance (voir le tableau XXV). La proportion des répondants diplômés en emploi en 1993 est légèrement plus élevée en Commercialisation de la mode que l'année précédente et progresse également pour l'année 1994, atteignant 75,9 p. 100. Pour le programme Dessin de la mode, la proportion des répondants diplômés en emploi a légèrement diminué de 1992 à 1993, passant de 78,3 p. 100 à 74,4 p. 100. Quant aux répondants diplômés en Gestion de la production du vêtement, aucun n'est à la recherche d'emploi ou inactif au cours des deux années d'observation. Les répondants sont en majorité sur le marché du travail, les autres sont aux études.

	Dessin de la mode (571.02)		Techniques de vêtements masculins (571.05)		Techniques de vêtements féminins (571.06)		Gestion de la production du vêtement (571.03)		Commercialisation de la mode (571.04)	
	Situation en		Situation en		Situation en		Situation en		Situation en	
	1992*	1993**	1992	1993	1992	1993	1992	1993	1992	1993
Nombre de diplômés	104	81	20	4	77	58	9	7	104	108
Nombre de répondants	60	39	10	2	50	31	5	3	55	64
En emploi (%)	78,3	74,4	70,0	50,0	74,0	64,6	80,0	66,7	69,1	73,4
En recherche d'emploi (%)	13,3	12,8	0,0	0,0	10,0	16,1	0,0	0,0	5,5	9,4
Aux études (%)	6,7	7,7	10,0	50,0	14,0	16,1	20,0	33,3	23,6	17,2
Inactifs (%)	1,7	5,1	20,0	0,0	2,0	3,2	0,0	0,0	1,8	0,0

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, document PL 1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, Québec, 1994, 158 p.

* Diplômés au cours de l'année scolaire 1990-1991.

** Diplômés au cours de l'année scolaire 1991-1992.

La proportion des diplômés qui poursuivent des études est plus élevée en Gestion de la production du vêtement (571.03) et en Commercialisation de la mode (571.04). Les diplômés du programme 571.03 poursuivant leurs études s'inscrivent en majorité aux programmes liés à l'administration des affaires. Plusieurs diplômés du programme 571.04 s'inscrivent eux aussi en administration des affaires; d'autres se sont dirigés en communication ou en journalisme à l'université. Les élèves en Dessin de la mode ayant poursuivi leurs études se sont inscrits dans les programmes de premier cycle en beaux-arts ou en arts appliqués.

Les données les plus récentes indiquent que tous les répondants diplômés du programme Gestion de la production du vêtement occupaient un poste directement lié à leur formation. En Dessin de la mode, parmi les diplômés qui travaillaient à temps plein, 61,8 p. 100 occupaient un emploi en rapport avec leur formation. Il y a de plus en plus d'ouvertures pour les diplômés en Design de mode, bien que les offres d'emploi soient nombreuses, particulièrement pour les postes de patronniers.

On constate que les diplômés des programmes 1090 à la formation professionnelle et 571.02 (remplacé par le 571.07) à la formation technique occupent la même fonction, celle de patronnier. Cette situation a également été signalée par le Centre spécialisé de la mode du Québec, qui estimait à plus de 75 p. 100 le pourcentage des diplômés en Design de mode occupant le poste de patronnier sur le marché du travail. On constate que les diplômés en Design de mode (571.07) occupent des emplois de patronnier, une fonction visée par le programme de formation professionnelle 1090.

Plus de 95 p. 100 des répondants diplômés en Dessin de la mode ayant un emploi à temps plein, en rapport avec la formation reçue, travaillent dans l'industrie manufacturière. La majorité occupent des postes dans l'industrie de l'habillement; les autres travaillent dans l'industrie du textile ou du cuir. Environ 5 p. 100 occupent des postes dans les secteurs des services, soit dans le commerce de détail ou les services fournis aux entreprises. Les diplômés en Gestion de la production du vêtement travaillent presque exclusivement dans le secteur manufacturier, principalement dans l'industrie de l'habillement. Le placement des diplômés en Commercialisation de la mode diffère par rapport aux programmes précédents : plus des deux tiers des diplômés travaillent dans le secteur des services (particulièrement dans le commerce de détail), quelques-uns occupent des postes dans le secteur du commerce de gros et dans le secteur des communications, et l'autre tiers travaillent principalement dans l'industrie de l'habillement, quelques-uns dans l'industrie textile³⁵. Le tableau XXVI présente le placement en emploi en rapport avec la formation reçue tel que l'on établit les répondants diplômés.

TABLEAU XXVI PLACEMENT DES DIPLÔMÉS (emploi en rapport avec la formation reçue)										
	Dessin de la mode (571.02)		Techniques de vêtements masculins (571.05)		Techniques de vêtements féminins (571.06)		Gestion de la production du vêtement (571.03)		Commercialisation de la mode (571.04)	
	1992	1993	1992	1993	1992	1993	1992	1993	1992	1993
NOMBRE DE RÉPONDANTS	60	39	10	2	50	31	5	3	55	64
· EMPLOI À TEMPS PLEIN EN RAPPORT AVEC LA FORMATION REÇUE	28	21	5	1	25	8	3	2	21	30
2233 Techniciens en génie de fabrication							○			
5243 Modélistes - concepteurs	○	○			·	·	○	●		
5245 Patronniers	○	○	●		○	○				
7342 Tailleurs-couturiers				●	○	○				
9225 Surveillants dans la confection			○					●		
1471 Expéditeurs et réceptionnaires										·
1474 Commis aux achats et à l'inventaire										·
1431 Commis à la comptabilité										·
0621 Directeurs de la vente au détail									·	○
6411 Représentants des ventes non techniques									·	·
6233 Acheteurs de commerce au détail									·	·
6421 Vendeurs et commis-vendeurs									○	·

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement en emploi relié, temps plein, des diplômés des programmes de formation technique par groupe de base des programmes pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, 1994.*

Légende : · 5 à 9 p. 100
 · 10 à 19 p. 100
 ○ 20 à 49 p. 100
 ● 50 p. 100 et plus

À la formation technique, au cours des deux années observées (1992 et 1993), le taux de chômage des répondants diplômés était nul en ce qui concerne le programme Gestion de la production du vêtement. Au cours de nos visites d'entreprises, les fabricants et les sous-traitants dans l'industrie de l'habillement nous ont signalé avoir besoin des techniciens en gestion de la production du vêtement. Ils souhaitent une plus grande attraction des élèves pour cette formation. Le taux de chômage pour les répondants en Commercialisation de la mode était de 7,3 p. 100 en 1992, de 0 p. 100 en 1993 et de 4,7 p. 100 en 1994, selon l'enquête Relance. Pour les 60 diplômés en Dessin de la mode, en 1992, neuf étaient en chômage; en 1993, sur 39 répondants diplômés, six étaient en recherche d'emploi.

5.4 Synergie entre le réseau d'enseignement et l'industrie

Les données qui suivent proviennent essentiellement de la consultation menée auprès des membres des industries du cuir, du textile et de l'habillement de septembre 1994 à janvier 1995.

5.4.1 Cuir et habillement

De nombreux employeurs (82 p. 100 des 91 entreprises consultées) souhaitent la mise sur pied de programmes de formation faisant appel à la fois aux établissements d'enseignement et à l'industrie. Certains d'entre eux (38 p. 100) ont ajouté qu'ils accepteraient volontiers des stagiaires dans leur entreprise. Toutefois, ils ont exprimé certaines réserves touchant les conditions dans lesquelles cette collaboration pourrait avoir lieu. Par exemple :

- Le temps de l'année doit convenir aux entreprises 6
- Les coûts ne doivent pas être entièrement assumés par l'entreprise 8
- Ces programmes doivent être encadrés et structurés 4
- Les secrets de fabrication devront être protégés 1

Comme le sous-secteur de la fourrure, la confection de vêtements de cuir est une industrie artisanale; on y trouve peu de matériel de production informatisé. Selon les représentants de cette industrie, la meilleure façon de combler les besoins de main-d'oeuvre serait d'utiliser la formule «alternance travail-études». Ils ont ajouté que les diplômés devraient nécessairement recevoir une formation additionnelle en entreprise et que seul un bon encadrement sur les lieux de travail pouvait assurer une formation appropriée de la relève. On a également souligné qu'il n'existe pas vraiment de programme de formation pour la confection industrielle de vêtements de cuir au Québec. Une bonne partie de la main-d'oeuvre est d'origine européenne et elle est vieillissante, comme dans l'industrie de la fourrure.

Les entrepreneurs sont en général peu satisfaits de la formation en mode offerte dans les établissements d'enseignement. À leur avis, les cours existants sont trop orientés vers la création, le design, «la mode» précisément, et pas suffisamment axés sur les besoins véritables des entreprises. La plupart des répondants qui connaissent les programmes du Collège LaSalle ou du cégep Marie-Victorin, par exemple (soit parce qu'ils ont déjà reçu des stagiaires, soit parce qu'ils ont engagé des diplômés), estiment que la formation donnée ne répond pas aux besoins concrets de l'industrie.

On a également déploré le décalage entre les cours donnés dans les collèges et la réalité industrielle sur le plan technologique. Beaucoup d'entreprises sont maintenant dotées de matériel de production très moderne que les élèves n'ont jamais côtoyé avant de sortir de l'école. Les façons de faire en établissement d'enseignement et en entreprise sont différentes en grande partie parce que les instruments de fabrication ne sont pas toujours les mêmes. Pour cette raison, les représentants des entreprises sont presque unanimes à souhaiter une collaboration entre l'industrie et l'école afin de faciliter l'intégration des diplômés au marché du travail.

Malgré tout, les entrepreneurs ont convenu que la formation donnée dans ces établissements est utile. Les entreprises de design, notamment, sont en général satisfaites des personnes diplômées en Industrie de la mode (571.00). Elles insistent à la quasi-unanimité sur deux choses : une formation en établissement d'enseignement est presque indispensable, mais elle doit être complétée par de la formation en entreprise. À leurs yeux, une formation purement scolaire est souvent assez éloignée de ce qui se passe en réalité dans l'entreprise et chaque designer possède sa philosophie, sa façon propre d'organiser le travail.

Chez les fabricants de vêtements pour femmes ayant déjà travaillé avec des stagiaires, le degré de satisfaction est élevé. Pour leur part, les entrepreneurs dans le secteur du cuir (fourrure et chaussure) ont déploré l'inexistence de programmes de formation dans leurs spécialités. Certains ont fait ressortir un besoin critique de relève, particulièrement pour les métiers de styliste et de patronnier.

La quasi-totalité des employeurs souhaitent une collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement. Plusieurs répondants ont déjà accueilli des stagiaires. Selon eux, cette formule permet aux élèves, d'un côté, de voir s'ils aiment vraiment le métier, tel qu'il s'exerce dans les faits, et de décider s'ils en feront une carrière, et aux employeurs, de l'autre côté, de connaître les futurs candidats à des postes éventuels.

Les employeurs nous ont fait part des commentaires suivants au sujet des programmes de formation existants :

- Les cours sont trop théoriques, pas assez pratiques 9
- Il y a un manque de communication entre les écoles et les entreprises 5
- Les cours sont trop *glamour*, les jeunes n'apprennent pas à coudre 4
- Les écoles ne forment pas de piqueuses, c'est ce qui manque en usine 2
- La production de masse n'est pas la création de pièces originales 2
- Les écoles sont déphasées, en retard sur la réalité (techniques désuètes) 2

Les répondants semblent juger qu'une collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement serait la formule idéale pour préparer la relève.

5.4.2 Textile

Dans l'industrie textile, les employeurs privilégient la formation en entreprise. Nous avons obtenu les résultats suivants : formation en entreprise, dix employeurs; formation en milieu scolaire, un employeur; combinaison des deux, cinq employeurs. Les répondants ont exprimé les commentaires suivants au sujet des cours existants en techniques du textile (il s'agit essentiellement du secteur 251.00 au cégep de St-Hyacinthe) :

- Les diplômés sont trop peu nombreux 2
- La formation des établissements d'enseignement est en retard tant sur le plan de la gestion (de la qualité, du travail, des ressources humaines) qu'au regard à la technologie 2
- Il existe un écart entre la théorie et la pratique 2
- Il est impossible d'enseigner dans un établissement scolaire les techniques propres aux procédés de fabrication particuliers de l'entreprise (créneaux très spécialisés) 1
- Le cégep de St-Hyacinthe étant le seul établissement d'enseignement collégial qui donne une formation en techniques du textile, il joue un rôle indispensable et mérite tout le soutien de l'industrie 1

Quatorze employeurs sur les seize consultés considèrent que le meilleur moyen de former la relève passe par la collaboration entre les établissements d'enseignement et les entreprises. Douze employeurs se sont dits prêts à accueillir des stagiaires. Ils ont cependant indiqué qu'on devait tenir compte de certaines conditions :

- Les coûts pour l'entreprise (une entreprise n'est pas une école) 2
- Les besoins d'encadrement et de structure 1
- Le besoin de flexibilité (taille de l'usine, quarts de travail, etc.) 1

Parmi ceux qui avaient déjà reçu des stagiaires, quatre employeurs ont déclaré que l'expérience avait été heureuse et deux autres, que cette formule était un bon moyen de recruter de la main-d'oeuvre.

6 SYNTHÈSE ET AXES DE DÉVELOPPEMENT

6.1 Tendances d'évolution

La majorité des fabricants consultés sont confiants en l'avenir de l'industrie de la mode et du textile, voyant dans les accords de libre-échange et dans l'ALENA en particulier une avenue de prospérité. La relative faiblesse du dollar canadien n'est pas non plus sans jouer un rôle important dans le regain observé dans ces secteurs d'activité économique.

La tendance, en entreprise, est de mettre en place des chaînes de production plus flexibles et d'augmenter la valeur ajoutée des produits afin de demeurer compétitif. Aussi, les entreprises font de plus en plus appel à des systèmes de contrôle de la qualité tout au long du processus de production.

L'industrie textile est, selon les données des chapitres précédents, relativement vigoureuse et dynamique. Dans l'ensemble, épargnées par la dernière récession, les entreprises ont continué d'investir dans la modernisation de leur matériel de production, si bien qu'aujourd'hui elles se trouvent en excellente position pour relever les défis posés par la mondialisation des marchés. Les sous-secteurs des tissus chaîne et trame, des fibres et filés, des textiles techniques, de la fibre de verre et de la chimie macromoléculaire ainsi que celui des feutres et des non-tissés offrent à l'industrie des perspectives intéressantes. Les sous-secteurs des non-tissés, des textiles de santé, de la rubanerie industrielle et des produits de toile sont également en expansion, grâce aux percées effectuées dans de nouveaux marchés et à la substitution de matériaux conventionnels comme le bois, le papier, le métal.

Dans l'industrie de la chaussure et de l'habillement, on observe l'utilisation accrue des nouvelles techniques liées à la conception et à la fabrication afin d'obtenir une production à plus forte valeur ajoutée. Cette démarche s'accompagne d'un accroissement des activités de commercialisation afin de se positionner sur les marchés national et international.

Par exemple, dans le secteur de la chaussure, quatre fabricants des régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent ont formé un consortium (maillage d'entreprises) pour couvrir le marché d'exportation; chacune d'entre elles exporte des produits de créneaux différents. Dans le sous-secteur de la botte d'hiver, afin de prolonger la période de production sur toute l'année, on tend à diriger une part des exportations vers des pays où la saison hivernale est à l'opposé de celle du Québec tels - l'Australie et le Chili - ou précède la nôtre telles -la Finlande et la Norvège.

Dans le sous-secteur de la confection de vêtements, des fabricants de la MRC du Granit - regroupant des municipalités situées dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie - ont formé une coalition nommée IMPAC. Celle-ci vise, entre autres choses, à renforcer la position concurrentielle des entreprises. On envisage également de faire des études de marché ou d'échanger des services et de l'équipement. Dans le sous-secteur de la fourrure, les fabricants ont adopté une stratégie misant sur un design distinctif pour ouvrir de nouveaux marchés, augmenter la valeur ajoutée de leurs produits et distinguer les fourrures canadiennes de qualité supérieure des confections à bas prix fabriquées à l'étranger.

Les pressions du marché à la suite de la libéralisation des échanges commerciaux amènent l'industrie de la mode à s'orienter vers des produits haut de gamme et une plus grande variété de styles, en volumes plus petits et qu'on peut fabriquer dans un court délai. C'est dans cette conjoncture que la production modulaire présente un intérêt particulier. Elle permet, par sa flexibilité, de répondre plus adéquatement aux nouveaux impératifs du marché²⁰.

L'industrie du vêtement emploie encore beaucoup de travailleurs de la production; cependant, il s'effectue encore un transfert d'emplois du secteur manufacturier vers la sous-traitance, notamment dans la confection de vêtements féminins et masculins¹⁸. On observe aussi une volonté des entreprises de faire participer les employés au processus de production. De plus en plus, la collaboration entre les chefs d'entreprise et les employés à la production s'installe dans le secteur manufacturier et particulièrement chez les sous-traitants, où la hiérarchie existe très peu.

6.2 Jonction du travail, de la formation et de l'emploi

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les méthodes de gestion, l'organisation du travail et les conditions d'exercice sont en pleine mutation. Globalement, le travail d'équipe, la capacité de résoudre des problèmes liés au processus de production et la polyvalence des tâches sont les principaux facteurs de changement dans l'exercice des emplois manufacturiers liés aux secteurs du cuir, du textile et de l'habillement. Ces changements entraînent des conséquences touchant la qualification et la scolarité de la main-d'oeuvre recherchées, comme l'ont souligné plusieurs employeurs. Là où de bonnes dispositions et la volonté de travailler suffisaient autrefois, on demande maintenant un diplôme d'études secondaires, quand ce n'est pas un diplôme d'études collégiales.

Dans l'industrie textile, beaucoup d'employeurs ont indiqué que la complexité de la machinerie exige une formation scolaire plus poussée. Dans ce secteur, les activités de formation sur mesure, organisées dans les entreprises ou dans les établissements d'enseignement, répondent adéquatement aux besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre actuelle. Dans certaines entreprises, le perfectionnement des ressources humaines fait partie intégrante des stratégies. Dans d'autres, surtout les moyennes et les petites entreprises, le perfectionnement de la main-d'oeuvre semble plus difficile à cause des contraintes qui les empêchent de mettre en avant un programme de formation continue : faible nombre d'employés, éloignement, possibilités d'avancement inexistantes, manque de ressources financières, etc.

Les activités de formation sur mesure peuvent répondre aux besoins des entreprises à court terme, telle l'initiation à un nouveau processus de fabrication, et à moyen terme, telle l'initiation à l'ensemble des processus de production afin de développer chez les travailleurs une plus grande polyvalence. La SQDM souligne qu'il faut, entre autres choses :

- améliorer les compétences des contremaîtres (complexité de l'équipement et nécessité de comprendre l'ensemble des procédés de fabrication);
- amener les cadres, les directeurs de production, les contremaîtres, les dessinateurs, les teinturiers et les tisserands à rafraîchir leurs connaissances dans leurs domaines respectifs¹⁸.

À l'enseignement ordinaire, les programmes de formation en Techniques du textile (251.00) ont comme objectif que les élèves intègrent des compétences accrues en techniques d'analyse et de diagnostic de gestion. Comme nous le mentionnions précédemment, les programmes 251.00 offrent la possibilité d'utiliser la formule «alternance travail-études» depuis 1993.

Dans l'industrie de l'habillement, les changements technologiques et ceux liés aux procédés de production nécessitent l'acquisition de nouvelles compétences, par la main-d'oeuvre actuellement en emploi, en ce qui a trait aux logiciels de conception et de gradation assistées par ordinateur ainsi que des logiciels de contrôle de la production (temps et mouvements, inventaire, etc.). Aussi, les entreprises qui ont choisi de réorganiser leur production par l'implantation de systèmes modulaires invitent le personnel de supervision à actualiser leurs connaissances au regard des nouvelles approches de gestion des ressources humaines.

Globalement, la SQDM note des besoins de perfectionnement dans les compétences liées²⁰ :

- au contrôle de production;
- à l'amélioration de la qualité de la supervision du personnel et de la communication, notamment dans un contexte de production modulaire;
- à la conception et à la gradation assistées par ordinateur.

Toujours selon la SQDM, pour la région de Montréal, les besoins de qualification couvrant la période 1994-1997 se présentent comme suit :

- dans les secteurs du cuir, du textile et de l'habillement, améliorer les compétences des surveillants dans les domaines de la transformation de produits textiles et de la confection et celles des directeurs de la fabrication et des techniciens en génie industriel dans les domaines relatifs à l'étude de temps et de mouvements, mettre l'accent sur le juste-à-temps, la gestion des opérations à l'aide d'un système informatisé, l'organisation modulaire du travail, la supervision du personnel et la communication interpersonnelle;
- dans les secteurs du cuir et de l'habillement, améliorer les compétences des conducteurs de machines à piquer relativement à l'organisation modulaire du travail et à la communication interpersonnelle.

Il est facile de déduire que lorsque les employeurs ouvrent des postes, ils haussent leurs critères d'engagement relatifs aux compétences mentionnées précédemment pour tous les emplois liés à la conception et à la confection de vêtements.

Les entrepreneurs sont préoccupés par l'absence de relève. Ils sont intéressés à contribuer à préparer une main-d'oeuvre spécialisée. Ils souhaitent que la relève soit formée à la production modulaire. Selon eux, le processus d'intégration à ce type d'organisation du travail serait beaucoup plus facile que celui où l'on forme des employés ayant travaillé pendant 20 à 30 ans en production par lots. Ils estiment que l'engagement d'une relève qualifiée assure la survie de l'entreprise. Les fabricants et les sous-traitants sont prêts à collaborer pour que la formation soit en mesure de répondre aux besoins de l'industrie.

Dans l'ensemble des secteurs à l'étude, la formation prend une place de plus en plus importante pour le marché de l'emploi. La tendance veut que les employeurs demandent un niveau de scolarité ou de formation professionnelle plus élevé que par le passé.

ÉCART ENTRE LES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE ET LES POINTS DE SERVICE DE FORMATION

6.2.1 Cuir

Dans l'industrie du cuir, les entreprises manufacturières sont concentrées dans les régions de Montréal (53 p. 100), de Québec et du Bas-Saint-Laurent (19 p. 100). Les entrepreneurs consultés dans ces régions connaissent tous une situation de pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. En fait, l'ensemble des fabricants du sous-secteur de la chaussure ont soulevé ce problème d'absence chronique de relève qualifiée pour les postes de designers, de patronniers, de coupeurs de cuir, de piqueurs à la machine et de contremaîtres de production. S'il y avait un bassin de main-d'oeuvre spécialisée dans le sous-secteur de la chaussure, les fabricants seraient en mesure de diminuer les retards de livraison lorsqu'il y a des renouvellements de commande. En 1994, certaines entreprises québécoises ont accusé jusqu'à un mois et demi de retard dans les livraisons à cause d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Actuellement, aucun établissement d'enseignement secondaire n'offre une formation en lien avec la fabrication industrielle. Au collégial, le Centre des métiers du cuir de Montréal donne une formation portant sur les connaissances et les compétences particulières liées à la conception et à la confection d'articles en cuir; cependant, cette formation est axée sur un travail artisanal. Deux établissements d'enseignement secondaire sont autorisés à offrir le programme Coupe et confection du cuir (1013); on souhaite la révision de ce programme selon l'approche dite «par compétences» avant de réactiver l'offre de formation.

6.2.2 Textile

Les régions de Montréal et de la Montérégie réunissent 70 p. 100 des établissements de l'industrie textile au Québec. Le cégep de St-Hyacinthe, en Montérégie, offre les programmes en Techniques du textile (251.00). La formation donnée est reconnue par l'industrie. Des interventions ont permis d'augmenter le nombre d'inscriptions à ces programmes depuis l'année 1993. Concernant les métiers de production, l'industrie textile privilégie la formation en entreprise pour la relève et le perfectionnement de la main-d'oeuvre en place.

6.2.3 Habillement

Dans le secteur de l'habillement, la région de Montréal est incontestablement le pôle stratégique de l'industrie : 64 p. 100 des entreprises s'y trouvent. La polyvalente Pierre-Dupuy offre deux programmes de formation : Conception et techniques vestimentaires (1090) ainsi que Coupe et confection de vêtements féminins et masculins (1074). Cet établissement est également autorisé à offrir le programme Confection industrielle de vêtements haut de gamme (5077), qui prépare à la fonction de conducteur de machines à piquer (couturière industrielle). Ici, il y a lieu de s'interroger sur le fait que ce programme ne soit pas donné car c'est précisément pour ce groupe de professions que la pénurie de relève qualifiée se fait le plus durement sentir depuis quelques années déjà.

D'autres régions, non satellites de Montréal, regroupent plus de 50 entreprises dans le secteur de l'habillement sur leur territoire, telles la Mauricie-Bois-Francs, l'Estrie et la Chaudière-Appalaches. L'école Wilbrod-Bhérier de la région de Québec offre le programme Confection industrielle de vêtements haut de gamme (5077) depuis l'année 1993-1994; dix-huit élèves s'y sont inscrits. Selon les conseillers pédagogiques en relation avec l'industrie, ce programme suscite beaucoup d'intérêt chez les fabricants de la région de Québec; des programmes de formation sur mesure sont offerts actuellement. Dans l'Estrie, le Centre de formation professionnelle 24 juin offre aussi le programme 5077 depuis 1994; la première cohorte regroupait onze élèves.

La région de la Chaudière-Appalaches n'a aucun point de service de formation pour le secteur Textiles bien que les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée soit ressenties par les entrepreneurs des industries à l'étude. Nous notons ici une situation contradictoire : cette région est la cinquième, sur le plan provincial, quant au nombre d'emplois dans l'industrie de la mode et du textile, et aucun établissement d'enseignement de cette région n'est autorisé à donner une formation dans ce domaine, tandis que la région de Québec, qui se classe au neuvième rang, est desservie en matière de formation dans ce secteur. Par exemple, en 1991, 2 330 conducteurs de machines à piquer se trouvaient dans la région de la Chaudière-Appalaches (voir le tableau XII), comparativement à 745 dans la région de Québec.

En terminant, mentionnons que la Mauricie-Bois-Francs est la troisième région en importance quant au nombre d'entreprises et au bassin de main-d'oeuvre associés au secteur de la mode et du textile. Dans cette région, le ministère de l'Éducation n'a autorisé aucun établissement d'enseignement à offrir des programmes relatifs au secteur de formation Textile.

Pour les fonctions qui nécessitent une formation technique au collégial, deux tendances se dégagent quant aux diplômés des programmes Gestion de la production du vêtement et Design de mode. Le nombre de diplômés techniciens en gestion de production du vêtement se révèle trop peu élevé pour répondre à l'offre d'emplois. La SQDM estimait le besoin de recrutement pour ces techniciens, seulement pour la région de Montréal, à 45 postes pour la période de 1994 à 1997. À l'échelle provinciale, il y a moins de dix diplômés par année en Gestion de production du vêtement. Concernant les diplômés en Design de mode, dans une étude faite par Industrie, Sciences et Technologie Canada à l'occasion de la campagne sectorielle du vêtement mode, on souligne que les écoles forment trop de designers, ce qui crée un surplus de diplômés ayant des attentes irréalistes quant aux possibilités d'emploi^{15a}.

Plusieurs entrepreneurs souhaitent que le programme Commercialisation de la mode soit davantage axé sur le développement des marchés extérieurs. Bon nombre de personnes en conviennent : l'avenir et la croissance de la confection québécoise passent par l'exportation. Dans d'autres pays, les réseaux de distribution et de promotion, les instruments de publicité, les cycles de vente et les habitudes des consommateurs ne correspondent pas toujours à ce qui existe ici. Certaines entreprises éprouvent des difficultés en voulant appliquer une stratégie commerciale sur les marchés extérieurs sans personnes-ressources spécialisées en commerce extérieur qui pourraient s'associer à leur équipe.

Dans les secteurs du cuir et de l'habillement, 47 entreprises sur 91 (52 p. 100) ont indiqué leur intention d'engager du personnel au cours de l'année 1995 (voir la section 4.3). Les professions le plus fréquemment mentionnées sont : les conductrices de machines à piquer (940); les designers (32); les patronniers (10) et les coupeurs de cuir (10). Ces chiffres sont éloquentes; sans faire d'extrapolation statistique, il nous vient vite à l'esprit que d'autres entreprises se joindraient à celles qui ont eu la possibilité d'exprimer leurs attentes au moment de notre consultation, ce qui augmenterait ainsi le nombre de postes à combler. Nous nous basons sur le fait que les entreprises non consultées confirmeraient les mêmes tendances.

Pour ces mêmes secteurs, 63 p. 100 des entrepreneurs ont éprouvé des difficultés à engager du personnel ou connu des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée. Les fonctions le plus souvent citées sont : les conductrices de machines à piquer, les couturières, les patronniers, les coupeurs de cuir et les contremaîtres. Mentionnons que, dans la majorité des cas, les entrepreneurs ont déclaré que ces difficultés existaient depuis un à trois ans (36 p. 100), quatre à six ans (28 p. 100) et plus de six ans (28 p. 100). D'après eux, les causes de la pénurie sont les suivantes :

- la mauvaise image de l'industrie, ce qui entraîne le manque d'attrait des jeunes pour celle-ci;
- le manque de formation ou de soutien à la formation.

Les employeurs ont plus que jamais besoin d'une main-d'oeuvre bien formée dans l'industrie de la mode. Une telle main-d'oeuvre se fait rare. Plus de la moitié des fabricants ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié, élément essentiel pour la viabilité et la compétitivité de l'ensemble des industries du cuir et de l'habillement.

6.3 Axes de développement

Avant d'aborder cette question, nous suggérons trois appellations, pour le secteur de formation Textiles, qui seraient davantage représentatives des fonctions qui nécessitent une formation professionnelle et technique.

Secteurs de formation :

- Mode-textile;
- Textile et habillement* ;
- Cuir, textile et habillement.

* Souvent, le terme «habillement» inclut les chaussures et les articles de cuir.

Les axes de développement de ce secteur de formation découlent des données colligées. Pour chaque fonction, ces axes s'établiront essentiellement comme suit :

- conduire à des études préliminaires;
- vérifier la pertinence d'augmenter le nombre de points de service.

Ces axes seront présentés par catégories d'activité économique correspondant aux métiers et professions du secteur de formation.

6.3.1 Cuir

FONCTIONS

- Designer ou modéliste en chaussures
- Patronnier

Il nous semble que les responsabilités du designer sont étroitement liées à celles du patronnier. Dans l'industrie de la chaussure, le principe de design est dominant, notamment dans la prise en considération des caractéristiques morphologiques, lesquelles imposent de ne pas se limiter au croquis mais de tenir compte du volume. La conception ne se détache pas du processus de production industrielle. L'industrie de la chaussure fait face à une pénurie sévère de designers et de patronniers.

Compte tenu du manque de main-d'oeuvre spécialisée et du potentiel de développement de l'industrie de la chaussure, une étude préliminaire est essentielle afin d'évaluer la pertinence d'un projet de formation pour les fonctions de designer et de patronnier. Actuellement, aucun programme de formation n'existe pour former de relève spécialisée pour l'industrie. L'étude nous permettra de vérifier la mobilité des travailleurs dans les sous-secteurs de la chaussure, de la fabrication de valises, bourses et sacs à main ainsi que de la confection de vêtements de cuir.

FONCTIONS

- Coupeur de cuir
- Conducteur de machines à piquer
- Finisseur

L'industrie mise de plus en plus sur la polyvalence et la flexibilité de ses employés dans l'organisation du travail de production. La relève qualifiée n'existe pas, faute de formation régulière. Une étude préliminaire portant sur les fonctions liées à la production nous semble prioritaire pour qu'une formation puisse permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de ces métiers spécialisés.

Les sous-secteurs de la chaussure, des valises, bourses et sacs à main ainsi que celui de la confection de vêtements de cuir, pourraient bénéficier d'une relève qualifiée.

6.3.2 Textile

FONCTION

- Designer ou modéliste en textiles

L'industrie textile doit pouvoir compter sur des designers connaissant bien les besoins des différents marchés. Elle serait alors en mesure de fabriquer un produit adapté, et ce, en petite quantité et dans des délais très courts compte tenu des nouvelles techniques. Elle pourrait de cette façon concurrencer les importateurs de tissus et tirer parti des dispositions de l'ALENA relativement à la règle de la triple transformation.

Il serait intéressant de vérifier si on pouvait élargir la formation donnée dans les Métiers d'art en impression et construction textiles, afin de répondre aux besoins des industries de premières transformations et de produits textiles. Il faudrait examiner la fonction de designer, et voir si elle pourrait faire le lien entre les fabricants de tissus et les fabricants de vêtements.

FONCTION

- Technicien en textile

Les deux programmes en Techniques du textile seront révisés en tenant compte de l'approche dite «par compétences». Dans les études préliminaires, il sera intéressant de vérifier l'aspect recherche et développement de produits, compte tenu des nouvelles tendances du marché.

FONCTION

- Agent de commercialisation en textile

En ce qui a trait à l'évolution de l'industrie textile, de la concurrence internationale et la nécessaire exploitation de nouveaux créneaux, il y aurait lieu d'examiner les fonctions en commercialisation. La nature des tâches à accomplir pourrait faire l'objet d'une étude préliminaire.

6.3.3 Habillement

FONCTION

- Designer en vêtements

Il nous semble important d'effectuer une étude préliminaire portant sur cette fonction afin de mettre en lumière les responsabilités des designers. Il est impératif de situer la fonction de designer par rapport à celle de patronnier car la majorité des diplômés du programme Design de mode occupent des postes de patronniers malgré le fait que l'industrie a de la difficulté à combler des postes de designer. Par ailleurs, la formation professionnelle au secondaire prépare les élèves pour la fonction de patronnier.

Au cours de cette même étude préliminaire, il serait souhaitable de porter une attention spéciale à la profession de designer ou fourreur-modéliste. L'industrie de la fourrure mise en priorité sur la conception pour créer des lignes de produits distinctives. Compte tenu du nombre réduit d'établissements et du besoin réel de main-d'oeuvre spécialisée, il serait pertinent d'analyser la possibilité que le programme Design de mode traite également du design en fourrure.

FONCTIONS

- Technicien en commercialisation de la mode
- Technicien en gestion de la production du vêtement

Les entrepreneurs consultés sont en majorité satisfaits des programmes 571.03 et 571.04. Ceux-ci seront révisés en tenant compte de l'approche dite «par compétences». L'industrie de la mode souhaite que plus d'élèves s'intéressent au programme Gestion de la production du vêtement. Les offres sont réelles; le taux de placement est actuellement excellent.

FONCTION

- Conducteur de machine à piquer

Pour cette fonction, il semble prioritaire de vérifier la pertinence d'augmenter le nombre de points de service pour le programme Confection industrielle de vêtements haut de gamme (5077). Depuis plusieurs années, les chefs d'entreprises du secteur de la mode, au moyen de rencontres, de réponses à des sondages ou par la voie des médias, ne cessent de répéter qu'il y a pénurie chronique de relève qualifiée pour les couturières industrielles. Les compétences mentionnées à la section 3.4 doivent être incluses dans le programme de formation professionnelle mentionné ci-dessus.

INDUSTRIE DE LA FOURRURE

FONCTION

- Designer ou fourreur-modéliste

Les fabricants s'associent étroitement avec les designers de fourrure, d'où un essor de la demande pour cette fonction dans ce sous-secteur de l'industrie de l'habillement.

Tel que nous l'avons mentionné au moment de la présentation de la fonction de designer en vêtements, il faut vérifier la mobilité et les compétences du designer dans l'industrie de la fourrure par le biais d'une étude préliminaire portant sur les designers de mode.

FONCTIONS

- Patronnier
- Apprêteur
- Bloqueur
- Piqueur à la machine
- Finisseur

Pour ces fonctions liées à la production dans le sous-secteur de la fourrure, il y a pénurie de main-d'oeuvre, selon les représentants de l'industrie. Cette pénurie intervient alors que la demande pour les produits de fourrure est à la hausse. Aucun programme de formation n'est offert par le ministère de l'Éducation pour les métiers spécialisés de l'industrie de la fourrure.

Il serait intéressant de faire une étude préliminaire sur ces métiers. Les fabricants ont démontré un intérêt pour que, dans la formation, on utilise la formule «alternance travail-études», car la formation en atelier (ouvrier qualifié-apprenti) est inscrite dans la tradition des fabricants de vêtements de fourrure.

Nous espérons que de ce portrait de secteur naîtront des projets de développement de formation afin d'assurer une relève spécialisée pour les industries de la grappe Mode-textiles. Ce souhait est d'autant plus important que ce secteur est qualifié de «leader canadien» et que les entreprises qui en font partie ont démontré leur capacité de s'intégrer au processus de mondialisation des marchés.

ANNEXE I

MÉTHODE DE CONSULTATION AUPRÈS DES RESPONSABLES EN ENTREPRISES

En décembre 1994, une première consultation par entretien téléphonique a été menée auprès des responsables de 107 entreprises des secteurs du cuir, du textile et de l'habillement afin de vérifier, d'une part, les facteurs d'évolution liés au domaine de la mode et du textile et, d'autre part, les besoins actuels et prévisibles en main-d'oeuvre. Une deuxième consultation téléphonique, par entretien semi-directif, auprès des responsables de 18 entreprises a eu lieu en janvier 1995 afin de vérifier les tendances en commercialisation de la mode et les besoins en matière de main-d'oeuvre.

La population cible comprend les entreprises québécoises dont les activités relèvent des secteurs du cuir, du textile et de l'habillement. L'échantillon a été établi à partir de trois banques de données provenant de :

- l'Institut des manufacturiers de vêtements du Québec;
- l'Association des entrepreneurs en couture du Québec;
- la Direction de l'industrie de la mode et des textiles du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Ces banques de données ne font état d'aucune discrimination quant à la situation géographique ou au type (taille) des entreprises; il en est de même pour notre échantillon. Les répondants ont tous été interviewés par monsieur Alain Gagnon et ce dernier a également effectué la saisie et le traitement des données.

Le Bureau de la statistique du Québec recensait, en 1992, 1 997 établissements dans les secteurs du cuir, du textile et de l'habillement. Au total, 107 entreprises ont participé à la première consultation, ce qui représente environ 5,4 p. 100 de l'ensemble des entreprises des secteurs à l'étude.

La répartition des entreprises ayant participé à la consultation est la suivante :

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR CATÉGORIE

CUIR ET HABILLEMENT		TEXTILE	
Fabricants	64	Fabricants	16
Sous-traitants	19		
Designers	8		
Vêtements pour hommes	10	Tissus pour vêtements	7
Vêtements pour dames	20	Tissus industriels	2
Vêtements pour enfants	9	Tapis	2
Vêtements pour hommes, femmes et enfants	16	Fils	2
Vêtements de fourrure	16	Ouate et rembourrage	1
Vêtements de cuir	7	Tissus de laine peignée	1
Chaussures	13	Produits non tissés	1
Répartition géographique :		Répartition géographique :	
- Région de Montréal	44	- Région de Montréal	10
- Autres régions	47	- Autres régions	6

Pour la première consultation, le questionnaire contenait quatorze questions, dont quatre fermées et dix ouvertes (Questionnaire I). Les questions ouvertes ont été privilégiées afin d'obtenir un plus grand éventail de réponses sur les caractéristiques du secteur à l'étude et de sa main-d'oeuvre ainsi que sur l'adéquation des formations offertes.

Pour la deuxième consultation, le questionnaire contenait sept questions ouvertes (Questionnaire II). Cette consultation a permis de clarifier les caractéristiques de la main-d'oeuvre et les attentes de formation dans le domaine de la commercialisation.

QUESTIONNAIRE I**Portrait du secteur de formation Textile**

Nom et adresse de l'entreprise :

Téléphone :

Nom et titre de la personne-ressource :

Nombre d'employés : Date de fondation : Secteur :

1. Quels sont les métiers ou professions (en production et en commercialisation) exercés dans votre entreprise?

2. Quelles sont les prévisions de croissance du secteur manufacturier et de l'entreprise?

- 2 a) En cas de changements (technologie, organisation, marchés, etc.), ceux-ci entraînent-ils un besoin de main-d'oeuvre ayant des compétences nouvelles?

3. Au cours des douze prochains mois, prévoyez-vous engager du personnel?
Si oui, nombre et titre des postes à combler _____

Scolarité minimale exigée : Aucun diplôme

Diplôme d'études professionnelles ou 5^e secondaire

Diplôme d'études collégiales

Diplôme d'études universitaires

Nombre d'années

d'expérience : OUI _____ NON _____

4. Au cours de la dernière année, votre entreprise a-t-elle connu des difficultés à engager du personnel dans certains métiers ou professions, ou des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée?

OUI _____

NON _____

Si oui, quels sont ces

métiers ou professions? _____

5. Depuis combien de temps avez-vous ces problèmes d'engagement ou de recrutement?
6. S'il y a pénurie de main-d'oeuvre dans votre secteur, quels sont les principaux facteurs responsables de cette situation?

Dans quels métiers?

7. Quels seraient les moyens les plus efficaces à prendre afin de corriger la situation?
8. D'après vous, les ouvertures du marché du travail dans l'industrie du cuir, du textile ou de l'habillement seront au cours des prochaines années :
- _____ nombreuses _____ peu nombreuses _____ stables
9. Y a-t-il dans votre entreprise des types de métiers ou de professions pour lesquels des transformations importantes ont actuellement lieu?

10. Croyez-vous que de nouveaux métiers ou de nouvelles professions apparaîtront prochainement dans l'industrie du cuir, du textile et de l'habillement?

- 10 a) Certains métiers ou professions sont-ils appelés à disparaître?

11. Vos besoins en main-d'oeuvre seraient-il mieux comblés par des programmes de formation continue en entreprise ou par l'arrivée de diplômés formés dans les écoles secondaires ou les collèges?

12. En général, comment évaluez-vous les programmes de formation actuels dans le secteur du textile et de l'habillement?

Appropriés _____ OUI _____ NON

Utiles _____ OUI _____ NON

Complets _____ OUI _____ NON

Commentaires :

13. Avez-vous des suggestions relatives aux stratégies de formation à privilégier?

QUESTIONNAIRE II

Portrait du secteur de formation Textile

Nom et adresse de l'entreprise :

Téléphone :

Nom et titre de la personne-ressource :

1. Quels sont les métiers ou professions en commercialisation exercés dans votre entreprise?
 - Ordre hiérarchique
 - Importance numérique
2. Quelles sont les principales tâches relatives aux fonctions mentionnées précédemment?
3. Quelles sont les compétences nécessaires pour exercer les fonctions en commercialisation de la mode?
4. Quelles sont les récentes tendances observées dans le domaine de la commercialisation de la mode?
5. Avez-vous connu des difficultés à engager du personnel dans ces fonctions au cours de la dernière année?
6. Quels sont les besoins actuels en matière de main-d'oeuvre ?
7. Quelle est votre évaluation des programmes de formation actuels en commercialisation de la mode?

ANNEXE II

A) ENTREPRISES VISITÉES DANS LES SECTEURS DU CUIR ET DE L'HABILLEMENT

CUIR

Chaussures Régence, Loretteville

Madame Diane Gauvreau

Monsieur Gilles Fortin

Gen Foot, Varennes

Madame Monique Castonguay

Monsieur Joseph F. Bichai

La Botterie Kamouraska, Saint-Pascal

Monsieur Émile Gagnon

Monsieur Roger Bergeron

Les chaussures STC, Anjou

Monsieur André Émond

Les cuirs du Saint-Laurent, Saint-Pascal

Monsieur Dominique Boucher

Les cuirs Leco, Saint-Pascal

Madame Claudette Pelletier

Studio Thomas Wallace inc., Montréal

Madame France Deslauriers

Monsieur Bernard Gautier

Monsieur Serge Loyer

Monsieur Guy Pomerleau

Tannerie Des Ruisseaux, Saint-Pascal

Madame Dorice Gagnon

HABILLEMENT

Christina Canada, Montréal

Madame Jocelyne Lavoie

Confection Médroc, Montréal

Monsieur Salah Meddeb

Dénommé Vincent, Montréal

Monsieur Marcel Dénommé

Gildam, Montréal

Monsieur Michel Viau

Jean Crisan Fourrures, Montréal

Monsieur Léo Blanchet

Katescorp Montréal

Monsieur Ben Gersowitz

Paris Star, Montréal

Madame Donna McLaughlin

**B) RENCONTRES AUPRÈS DE REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, D'ORGANISMES
GOUVERNEMENTAUX ET PARAGOUVERNEMENTAUX**

Association des entrepreneurs en couture du Québec (AECQ), Montréal

Madame Linda Gravel

Association des manufacturiers de chaussures du Canada, Montréal

Madame Diane Cappela

Centre spécialisé de la mode du Québec, Montréal

Madame Claire Abdella

Madame Lyne Bissonnette

Monsieur Luc Breton

Madame Sylvie Gagnon

Centre des technologies textiles, Saint-Hyacinthe

Monsieur Roger Leclerc

CAMO de l'industrie de la fourrure canadienne, Montréal

Monsieur Alan Herscovici

Développement des ressources humaines Canada, Ottawa

Madame Renée Légaré

Monsieur Luc Rivard

Ministère de l'Industrie, de la Science, du Commerce et de la Technologie, Québec

Monsieur Christian L. Champagne

**Price Waterhouse, Québec (firme consultante pour le Conseil des ressources humaines de
l'industrie du textile)**

Monsieur Pierre Lefèbvre

Techno-Cuir du Québec, Saint-Pascal

Monsieur Dominique Boucher

Monsieur Jean-Maurice Savard

**Union internationale des ouvriers et des ouvrières du vêtement pour dames (UIOVD),
Montréal**

Madame Lorraine Vaillancourt

C) PERSONNES CONSULTÉES

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de l'habillement, Montréal

Madame Liette Sauvage

Bureau de la statistique du Québec, Québec

Monsieur Jean Berselli

Collège LaSalle, Zoom Placement, Montréal

Madame Soumaya Akiki

Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Montréal

Monsieur Jean Germain

Conseil canadien de la fourrure, Montréal

Madame Ysabel Trujillo

Conseil de l'industrie des ressources humaines de l'industrie du textile, Ottawa

Monsieur John Saliba

Développement des ressources humaines Canada, Ottawa

Direction générale des informations sur les professions et les carrières

Madame Colette Bourque

Emploi et Immigration Canada

- Direction des services économiques, Montréal
Monsieur Sylvain Bélisle
- Service d'aide à l'adaptation de l'industrie, Montréal
Monsieur André Pelchat
- Centre d'emploi Canada Papineau, Montréal
Madame Ginette Hogue
Madame Lorraine Labbé

Industrie Canada, Ottawa

Direction du vêtement, du textile et de la chaussure

Direction générale des biens de consommation

Monsieur Paul A. Douglas

Monsieur André Labarge

Institut des manufacturiers de vêtements du Québec, Montréal

Madame Raymonde Fréchette

Monsieur Jean-Pierre des Châtelets

Institut des technologies du textile et de l'habillement, Laval

Monsieur Luc Biron

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Québec

Direction des industries de la mode et des textiles

Monsieur Robert Daigle

Monsieur Pierre Doyon

Madame Sylvie Fournier

Madame Michèle Robert

Société québécoise du développement de la main-d'oeuvre (SQDM), Québec

- Intervention sectorielle et territoriale
Madame Céline Prémont
- Direction de la planification, Montréal
Monsieur Richard Masson
- Direction de la recherche, des études et de l'évaluation
Monsieur Pierre Béland

RÉFÉRENCES

1. STATISTIQUE CANADA. *Données sur l'accroissement de la population active*, 1995.
2. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. Tannage du cuir, profil de l'industrie : 1993, 12 p.
3. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *La mode québécoise : un secteur d'avenir*, 1992, 62 p.
4. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LES RELATIONS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DU VÊTEMENT. *L'industrie québécoise de l'habillement : tendances et perspectives* 1992, 77 p.
5. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *L'industrie québécoise de la chaussure*, 1988, 126 p.
6. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Habillement : profil de l'industrie*, 1992, 14 p.
7. VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal, ville d'affaires : plan de développement économique de la Ville de Montréal*, Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), 1993, 37 p.
8. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques économiques : profil du secteur manufacturier au Québec*, 1994, 243 p.
9. COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE. *Plan sectoriel de développement de la main-d'oeuvre, Vêtements et cuir*, 1991-1992, 1992, 29 p.
10. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1993*, Direction générale de l'analyse économique, Direction de la conjoncture industrielle, 1994, 133 p.
11. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Chaussure : profil de l'industrie*, 1992, 11 p.
12. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Industrie de la chaussure/tanneries*, 55 p.
13. BANQUE NATIONALE DU CANADA. *L'industrie de la confection de vêtement au Canada*, Service des études économiques, 1991, 21 p.
14. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Point de mire sur la mode et les textiles*, 1994, 23 p.

15. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Vêtements de fourrure : profil de l'industrie*, 1992, 10 p.
- 15a. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Patron de l'avenir : élaborer une stratégie de compétitivité*, 1991, 20 p. et annexes.
16. DES ROBERTS, Gilles. «Pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie de la fourrure», *Les Affaires*, 15 octobre, 1994, page 5.
17. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Stratégie de développement et plan d'action de l'industrie québécoise de la mode et des textiles, grappe industrielle mode/textiles*, 1994, 22 p.
18. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE. *Problématique de développement de la main-d'oeuvre et stratégies d'intervention 1993-1994*, 1993, 150 p.
- 18a. SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Guide pratique des études collégiales au Québec*, 1995, 439 p.
19. GAGNÉ, P., et M. LEFÈVRE. *L'Atlas industriel du Québec*, Montréal, Publi-Relais, 1993, 351 p.
20. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE. *Plan sectoriel de développement de la main-d'oeuvre de la région de Montréal*, Secteur du vêtement 1994-1997, 1994, 51 p.
21. DIAMOND, Nancy. *Étude sur le profil de la clientèle prestataire du secteur de l'habillement au CEC Papineau, résumé du rapport final*, 1993, 15 p.
22. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Crédit d'impôt remboursable pour le design, Mode, document explicatif*, 1994, 9 p.
23. EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *L'Industrie canadienne du textile, étude des ressources humaines*, Direction des informations sur les professions et les carrières, 1988, 61 p.
24. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Industries manufacturières du Québec, 1988-1993*, 1994, 37 p.
25. GENERATIONS RESEARCH INC. *Examen de l'image actuelle de l'industrie canadienne du textile : rapport final*, Comité conjoint des ressources humaines de l'industrie du textile, 1990, 155 p.
26. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Mot de passe, fiche 18*, Formation professionnelle et technique, 1993, 5 p.

27. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. Analyse des besoins en ressources humaines de l'industrie canadienne de l'habillement, note d'information, novembre 1994.
28. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Textile : profil de l'industrie 1990-1991*, 1992, 18 p.
29. CENTRE TECHNIQUE DU CUIR. *Les technologies du cuir de l'an 2000*, France, s.d., 11 p.
30. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au collégial, situation au 31 mars 1993 des diplômées et des diplômés de 1991-1992, de l'enseignement collégial : formations préuniversitaire et technique*, Direction générale de l'enseignement collégial, 1994, 255 p.
31. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au secondaire en formation professionnelle, situation au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993, document préliminaire*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994, 41 p. et annexe.
32. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au secondaire en formation professionnelle, le placement au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993. Des disciplines qui conduisent à un même type d'emploi*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994.
33. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La relance au collégial, situation au 31 mars 1994 des sortantes et des sortants diplômés de l'enseignement collégial en 1992-1993 : formations préuniversitaire et technique*, Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 260 p.
34. DES CHÂTELETS, Jean-Pierre. *Rapport diagnostique, CAMO sectoriel vêtement (CAMO-Mode)*, version préliminaire, 1992, 28 p.
- 34a. DES CHÂTELETS, Jean-Pierre. *Synthèse des besoins à court terme (1991), CAMO - Centre spécialisé de la mode du Québec, volet formation*, sous-comité «formation», 1990, 10 p.
35. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement en emploi relié, temps plein, des diplômés des programmes de formation technique par secteur d'activité économique pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, document PL.2*, Direction de la recherche et du développement, Service des études et du développement des collèges, 1994, 149 p.

Éducation

Québec 